



World Health  
Organization

REGIONAL OFFICE FOR  
Europe



EUROPEAN ENVIRONMENT  
AND HEALTH PROCESS

# **Évaluation de haut niveau à mi-parcours du processus européen Environnement et santé**

**Haïfa, Israël, 28-30 avril 2015**

**RAPPORT DE RÉUNION**



**World Health  
Organization**

REGIONAL OFFICE FOR **Europe**

Groupe de travail européen  
Environnement et santé  
Réunion d'évaluation de haut niveau  
à mi-parcours  
Haïfa, Israël, 28-30 avril 2015

EURO/EHTF-MTR  
Avril 2015  
Original : anglais

**Évaluation de haut niveau  
à mi-parcours du processus  
européen Environnement et santé**

**Haïfa, Israël, 28-30 avril 2015**

**RAPPORT DE RÉUNION**

## Résumé

La réunion d'évaluation de haut niveau à mi-parcours, qui avait pour objet de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du processus européen Environnement et santé et de son cadre institutionnel, s'est tenue à Haïfa (Israël) du 28 au 30 avril 2015. Les participants ont examiné la suite donnée aux engagements pris par les États membres et les parties prenantes dans le cadre de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé, analysé les difficultés auxquelles demeurent confrontés les États membres, examiné les partenariats stratégiques et défini les priorités futures ainsi qu'une feuille de route en vue de préparer la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, qui aura lieu en 2017. Le Groupe de travail Environnement et santé (EHTF) a modifié son règlement intérieur et adopté le mandat du groupe de travail spécial.

## Mots clés

ENVIRONMENTAL HEALTH  
ENVIRONMENTAL POLICY – trends  
CONGRESSES  
EUROPE

Les demandes concernant les publications du Bureau régional sont à adresser à :

Service des publications  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City  
Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague Ø  
Danemark

Vous pouvez également remplir un formulaire de demande de documentation, d'informations sanitaires ou d'autorisation de reproduire/traduire sur le site Web du Bureau régional (<http://www.euro.who.int/PubRequest?language=French>).

### © Organisation mondiale de la santé 2015

Tous droits réservés. Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé accueillera favorablement les demandes d'autorisation de reproduire ou de traduire ses publications, en partie ou intégralement.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation mondiale de la santé, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir encore fait l'objet d'un accord définitif.

La mention d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas que ces entreprises et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, de préférence à d'autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. Les opinions exprimées par les auteurs, rédacteurs et groupes d'experts ne reflètent pas nécessairement les décisions de l'Organisation mondiale de la santé ou la politique arrêtée par cette dernière.

## **Table des matières**

Remerciements .....	3
Ouverture de la réunion, élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour.....	4
Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé .....	7
Défis et enseignements.....	9
Gouvernance du processus européen Environnement et santé.....	12
Priorités de la mise en œuvre d'ici à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé.....	15
Partenariats stratégiques pour le processus européen Environnement et santé.....	17
Thèmes et priorités futurs : feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé .....	19
Questions diverses et clôture de la réunion.....	21
Annexe 1. Objet de la réunion.....	23
Annexe 2. Programme de travail.....	24
Annexe 3. Messages clés de la réunion relevés par le président.....	28
Annexe 4. Liste des participants .....	33

## **Remerciements**

La réunion d'évaluation de haut niveau à mi-parcours et les voyages d'étude associés ont été généreusement accueillis par le gouvernement israélien.

## Ouverture de la réunion, élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour

1. La réunion d'évaluation de haut niveau à mi-parcours, qui avait pour objet de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du processus européen Environnement et santé et de son cadre institutionnel, s'est tenue à Haïfa (Israël) les 29 et 30 avril 2015, à l'aimable invitation du gouvernement israélien. Elle a été précédée de deux voyages d'étude organisés le 28 avril, l'un à destination d'une centrale électrique alimentée au charbon et d'une usine de désalinisation de l'eau, et l'autre, d'une usine de traitement des eaux usées et d'une usine de prétraitement de l'eau potable. L'objet de la réunion est présenté à l'annexe 1, le programme de travail à l'annexe 2, les messages clés de la réunion tels qu'ils ont été relevés par le président à l'annexe 3 et la liste des participants à l'annexe 4.
2. Après une courte prestation du chœur d'enfants de l'école élémentaire de Romema (Haïfa), la réunion est officiellement ouverte par M. Alexander Nies (Allemagne), président du Groupe de travail Environnement et Santé (EHTF). M. Nies remercie les hôtes israéliens pour leur travail considérable de préparation de la réunion et d'organisation des deux voyages d'étude destinés aux participants qui ont eu lieu la veille. Il salue également les efforts du groupe de travail spécial de l'EHTF, qui a préparé la réunion durant les mois précédents.
3. La réunion d'évaluation à mi-parcours a pour objet d'examiner la suite donnée aux engagements pris par les États membres et les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales et les autres parties prenantes au processus européen Environnement et santé, d'analyser les difficultés auxquelles demeurent confrontés les États membres, d'examiner les partenariats stratégiques et de définir les priorités futures en vue de préparer la Sixième Conférence ministérielle, prévue en 2017.
4. M. David Leffler, directeur général, ministère de la Protection de l'environnement (Israël), souhaite la bienvenue aux participants dans sa ville natale de Haïfa et passe brièvement en revue les principales préoccupations de son pays en matière d'environnement et de santé, au nombre desquelles la qualité de l'air et les produits chimiques dangereux. Les inégalités environnementales et sociales constituent un autre sujet d'inquiétude, étant donné que les groupes les plus défavorisés de la société sont également ceux qui sont les plus exposés à un environnement dégradé. Le gouvernement israélien prépare des plans d'adaptation et d'atténuation afin de faire face aux effets du changement climatique et d'encourager la recherche concernant les interactions entre les risques environnementaux et la santé humaine.
5. M. Arnon Afek, directeur général, ministère de la Santé (Israël), également originaire de Haïfa, souhaite la bienvenue en Israël aux participants et fait observer que les questions d'environnement ne sont pas réservées aux spécialistes, mais peuvent agir comme une force de paix entre les peuples.
6. Mme Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe, remercie le gouvernement israélien de sa généreuse hospitalité et salue le travail considérable de toutes les personnes ayant œuvré à la préparation de la réunion. Elle souhaite la bienvenue à M. Marco Keiner, directeur de la Division de l'environnement, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui représente le secrétaire exécutif de la CEE-ONU, M. Christian Friis Bach.

7. Elle passe brièvement en revue les avancées constatées dans le domaine de l'environnement et de la santé depuis l'adoption de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé en 2010. Il subsiste néanmoins de nombreuses difficultés. Le processus Environnement et santé devrait contribuer au débat sur la politique en matière d'amiante et, notamment, sur la question de savoir si l'amiante chrysotile doit être inscrite à l'annexe III de la Convention de Rotterdam, parmi les produits chimiques dont l'importation est soumise à un consentement préalable, ce point devant être débattu lors des conférences conjointes des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm qui se tiendront en mai 2015.
8. Il est essentiel de transposer en décisions politiques avisées les résultats auxquels ont abouti les travaux de recherche en matière d'environnement et de santé depuis la Conférence de Parme. Par exemple, la pollution de l'air a provoqué plus de 600 000 décès prématurés dans la Région européenne de l'OMS en 2012, en contribuant à la mortalité imputable aux maladies cardiovasculaires et respiratoires et au cancer. Un rapport tout juste publié par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>1</sup> estime que les habitants des 53 États membres de la Région européenne seraient prêts à payer 1 600 milliards de dollars des États-Unis (USD) pour éviter les décès et les maladies dus à la pollution de l'air : le processus Environnement et santé peut aider à définir les mesures appropriées devant être prises par les gouvernements à partir de ces données factuelles. Un projet de résolution sur la pollution de l'air sera discuté lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2015.
9. Les participants à la réunion ont également pour tâche d'examiner la gouvernance du processus Environnement et santé. L'EHTF a désigné un groupe de travail spécial, un groupe de travail sur la mise en œuvre du Cadre d'action sur le changement climatique et la santé (HIC) et un groupe de travail sur la communication. Il incombe aux participants de convenir de la manière de mobiliser davantage les ministres de l'Environnement et de la Santé dans le cadre du processus, ainsi que des nouveaux partenariats stratégiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre.
10. Il importera de soutenir les États membres au niveau des pays afin de les aider à honorer leurs engagements au titre de la Déclaration de Parme et à préparer la Sixième Conférence ministérielle. Les avancées futures dépendent d'une collaboration intersectorielle : le processus Environnement et santé doit générer les bases factuelles nécessaires pour convaincre les ministres d'autres secteurs et obtenir leur engagement politique.
11. Enfin, le Groupe de travail devrait décider des domaines sur lesquels les États membres devront faire porter leurs efforts d'ici à la Sixième Conférence ministérielle afin de s'acquitter du mieux possible des engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration de Parme. La prochaine Conférence devra s'inspirer d'une réflexion approfondie sur les défis mondiaux et transfrontières sans précédent en termes d'environnement et de santé et sur les évolutions du contexte dans lequel opèrent les États membres en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Avec la crise financière mondiale actuelle, les mesures relatives à l'environnement et à la santé apparaissent parfois comme un luxe coûteux ou un obstacle aux objectifs de la politique économique, et la fracture socioéconomique croissante se traduit par des inégalités en matière d'hygiène de l'environnement. Le contexte politique a changé depuis l'adoption de la Déclaration de Parme, avec de nouveaux instruments politiques, comme Santé 2020, et le débat actuel sur le programme de développement durable pour l'après-2015, qui prône une

---

<sup>1</sup> WHO Regional Office for Europe, OECD. Economic cost of the health impact of air pollution in Europe: Clean air, health and wealth. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 2015.

action cohérente afin d’agir sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux sous-jacents de la santé. Le processus Environnement et santé doit s’ancre fermement dans ce nouveau cadre, renforcer les partenariats stratégiques existants et en créer de nouveaux avec les accords multilatéraux sur l’environnement, l’Union européenne, les institutions financières internationales et les autres parties prenantes concernées.

12. Dans une déclaration vidéo, M. Christian Friis Bach, secrétaire exécutif de la CEE-ONU, explique que les conséquences sanitaires et le coût économique des facteurs de risque environnementaux ont été amplement démontrés. L’OMS et la CEE-ONU travaillent déjà en étroite collaboration avec les accords multilatéraux sur l’environnement comme le Protocole sur l’eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux, la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l’environnement (PPE TSE). Toutefois, des efforts supplémentaires doivent être consentis afin de sensibiliser aux questions d’environnement et de santé et, en particulier, de faire en sorte qu’elles soient pleinement prises en compte dans les évaluations concernant l’hygiène de l’environnement, les futurs objectifs de développement durable et le processus de développement pour l’après-2015.
13. M. Marco Keiner, directeur de la Division de l’environnement, CEE-ONU, souligne la nécessité d’accroître la collaboration transnationale et interinstitutions et de mieux coordonner la planification entre ministères au niveau national. De nombreux thèmes abordés dans le cadre des futurs objectifs de développement durable relèvent du mandat du processus Environnement et santé. La CEE-ONU attache une grande importance à sa collaboration avec le Bureau régional de l’OMS pour l’Europe et les autres institutions comme le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE).
14. M. Itamar Grotto, directeur des services de santé publique, ministère israélien de la Santé, présente le document *Environmental health in Israel 2014* (Hygiène de l’environnement en Israël 2014) récemment publié<sup>1</sup>. La qualité de l’air est un défi majeur en Israël : les niveaux de matières particulaires, d’ozone et autres polluants dépassent les recommandations internationales. Environ 50 % de l’eau potable est de l’eau de mer dessalée, certes de qualité, mais susceptible de réduire les apports en calcium et en magnésium de la population. Les eaux usées sont traitées et en grande partie réutilisées pour l’irrigation des cultures, ce qui suscite des inquiétudes quant au risque d’introduction de biosolides, de métaux lourds et de produits pharmaceutiques dans la chaîne alimentaire. Parmi les autres sujets de préoccupation figurent les pesticides, la présence de produits chimiques dangereux dans les jouets pour enfants et le tabagisme passif.

### **Élection du Bureau**

15. MM. Leffler et Afek sont élus coprésidents de la réunion d’évaluation à mi-parcours. M. Nies (Allemagne), président de l’EHTF, et M. Dragan Gjorgjev (ex-République yougoslave de Macédoine), coprésident de l’EHTF, supervisent les travaux.

### **Adoption de l’ordre du jour**

16. L’ordre du jour (document EURO/EHTF-MTR/03 Rev.2) et le programme de travail provisoires (document EURO/EHTF-MTR/04) sont adoptés.

---

<sup>1</sup> Available at [http://www.health.gov.il/PublicationsFiles/BSV\\_sviva2014E.pdf](http://www.health.gov.il/PublicationsFiles/BSV_sviva2014E.pdf) (accessed 30 May 2015).

## Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé

17. M. Krunoslav Capak (Croatie) présente le rapport d'évaluation à mi-parcours (document EURO/EHTF-MTR/06), intitulé *Improving environment and health in Europe: how far have we gotten?* (Améliorer l'environnement et la santé en Europe : où en sommes-nous ?). Il passe en revue les progrès accomplis concernant les cinq cibles assorties d'une échéance de la Déclaration de Parme. En ce qui concerne la cible assortie d'une échéance n° 1 (Garantir à tous les enfants de la Région l'accès à de l'eau salubre et à un assainissement adéquat d'ici à 2020), on estime qu'investir 1 USD dans l'assainissement rapporte environ 4,8 USD. Néanmoins, si plus de 90 % des habitants de la Région européenne ont accès à des sources d'eau potable et à des installations d'assainissement améliorées, 100 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau courante à domicile, et 2 millions doivent encore déféquer en plein air. En conséquence, on estime que 10 Européens décèdent chaque jour à cause d'une diarrhée due à l'insalubrité de l'eau et à de mauvaises conditions d'assainissement et d'hygiène.
18. En ce qui concerne la cible assortie d'une échéance n° 2 (Créer des environnements sains et sûrs, propices à la marche, à la pratique du vélo et à l'activité physique d'ici à 2020), la prévalence du surpoids chez les enfants et les adolescents (de 11 à 30 % chez les jeunes de 11 ans et de 10 à 23 % chez ceux de 15 ans) reste une préoccupation majeure, en particulier dans les pays à revenus faible et intermédiaire.
19. En ce qui concerne la cible assortie d'une échéance n° 3 (Garantir des environnements intérieurs sains et sans fumée d'ici à 2015), la plupart des États disposent de politiques visant à améliorer la qualité de l'air intérieur, le manque d'aération et l'exposition aux moisissures et à l'humidité. En 2012, 9 pays européens avaient instauré l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics et 38 dans les écoles.
20. En ce qui concerne la cible assortie d'une échéance n° 4 (Tenir les produits chimiques toxiques à l'écart des cadres de vie des enfants d'ici à 2015), on dispose de nouvelles bases factuelles sur les effets sanitaires de l'exposition aux perturbateurs endocriniens et au mercure. La biosurveillance humaine indique une baisse des niveaux de polluants organiques persistants dans le lait maternel, mais les niveaux de dioxine demeurent élevés.
21. En ce qui concerne la cible assortie d'une échéance n° 5 (Élaborer des politiques visant à éliminer les maladies liées à l'amiante d'ici à 2015), l'incidence des maladies liées à l'amiante atteint à présent un pic, étant donné leur longue période de latence. En 2014, 37 États membres de la Région européenne avaient interdit l'amiante sous toutes ses formes. Il n'a pas été possible de parvenir à un consensus au sujet de l'inscription de l'amiante chrysotile à l'annexe III de la Convention de Rotterdam.
22. En Europe, la santé subit déjà les conséquences du changement climatique, comme en témoignent les inondations de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Serbie en 2014, au cours desquelles 60 personnes ont été tuées. Les vagues de chaleur, les tempêtes, les inondations et une prévalence accrue des maladies à transmission vectorielle figurent parmi les risques. Trente-deux États membres ont procédé à des évaluations nationales de la vulnérabilité, de l'impact et de l'adaptation sanitaires, et 22 ont intégré la santé dans le cadre de plans d'adaptation nationaux. Cependant, le financement de ces activités n'est souvent pas pris en compte dans le budget annuel. Les progrès ont été moindres en ce qui concerne l'intégration de la santé dans des approches fondées sur un développement à faibles émissions de carbone en réponse au changement climatique ou pour faire en sorte que le secteur de la santé soit plus

respectueux de l'environnement. L'EHTF a créé un groupe de travail sur les conséquences sanitaires du changement climatique.

23. Des partenariats très intéressants ont été mis en place avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, PNUE, CEE-ONU), le PPE TSE, la Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé (European Environment and Health Youth Coalition), l'Organisation météorologique mondiale, le Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale, des institutions européennes et des organisations non gouvernementales concernées.
24. En résumé, les efforts consentis en vue de mettre en œuvre la Déclaration de Parme ont eu un succès mitigé. Si les États membres ont pris des mesures afin d'agir sur les déterminants environnementaux de la santé et ont fourni une quantité importante d'informations permettant l'évaluation des progrès accomplis, ces progrès sont inégaux, les niveaux d'ozone et de matières particulaires en suspension dans l'air étant par exemple demeurés inchangés.
25. Le président remercie pour ses efforts l'ensemble de l'équipe, y compris le Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS (Bonn, Allemagne), qui a œuvré à la préparation du rapport d'évaluation à mi-parcours, et salue le travail accompli.

## **Table ronde**

**Participants à la table ronde :** Artur Buiuklianov, Centre national de surveillance sanitaire et épidémiologique, Bichkek (Kirghizistan) ; Marie-Christine Dewolf, Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) ; Preben Ottesen, Institut norvégien de santé publique ; Anna Páldy, Institut national de l'environnement et de la santé, Hongrie ; modératrice : Brigit Staatsen, Institut national pour la santé publique et l'environnement, Pays-Bas.

26. Mme Staatsen invite les participants à la table ronde à donner des exemples de mise en œuvre réussie des engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Parme. Mme Páldy se félicite du rôle du Protocole sur l'eau et la santé en tant qu'instrument de collaboration régionale et intersectorielle et relève une sensibilisation accrue aux questions d'équité, concernant par exemple l'accès à une eau salubre et à des installations d'assainissement adéquates pour la population rom de Hongrie. M. Ottensen présente les effets positifs, au regard de la lutte contre la pollution de l'air mais aussi de celle contre le changement climatique, des mesures prises afin de réduire les niveaux des polluants atmosphériques à durée de vie relativement courte, comme le carbone noir, l'ozone et le mercure. Mme Dewolf évoque la campagne HEAL visant à attirer l'attention du public sur les effets nocifs et les coûts économiques de l'exposition aux produits chimiques dangereux, en particulier aux perturbateurs endocriniens, dans la vie quotidienne. M. Buiuklianov présente les efforts déployés par le Kirghizistan pour sensibiliser les responsables politiques et le grand public aux conséquences sanitaires du changement climatique, et les possibilités de mise en place de sources d'énergie renouvelables dans le secteur des soins de santé dont a bénéficié le pays.
27. En réponse à une autre question de la modératrice concernant les facteurs ayant contribué aux réussites obtenues, les membres de la table ronde citent l'importance des instruments juridiques, comme le Protocole sur l'eau et la santé, qui peuvent servir de cadre à la définition de cibles et d'une législation nationales, l'intérêt que manifeste le grand public pour les questions d'environnement et sa volonté d'œuvrer pour le changement, et la contribution des organisations non gouvernementales.

28. Répondant à des questions de l'assistance, les participants à la table ronde indiquent que des mécanismes tels que le Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms et le Protocole sur l'eau et la santé ont fourni des orientations et permis d'obtenir des financements en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau et les installations d'assainissement pour la population rom d'Europe. Des incitants économiques sont proposés afin d'encourager l'utilisation de poêles à combustion propre en vue de réduire la pollution intérieure, et certains hôpitaux du Kirghizistan ont été équipés de panneaux solaires dans un but d'économie d'énergie. Les organisations non gouvernementales et caritatives peuvent contribuer à la recherche et aider à en diffuser les résultats au-delà du groupe d'acteurs déjà impliqués dans le processus Environnement et santé.
29. Lors de la discussion qui suit, Mme Rimantė Šalaševičiūtė, ministre lituanienne de la Santé et membre du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES) souligne le rôle remarquable joué par le PPE TSE pour ce qui est d'encourager la collaboration verticale et horizontale, et plaide pour que l'on redonne une place prépondérante à la participation des jeunes, comme le prévoit la Déclaration de Parme. Le ministère de la Santé de son pays a proposé d'accueillir la Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé (European Environment and Health Youth Coalition). D'autres participants présentent leurs propres programmes nationaux, soulignant l'importance de la collaboration entre les gouvernements et les mécanismes comme le Protocole sur l'eau et la santé, de la collaboration interministérielle et d'une approche coordonnée, qui regroupe les aspects sanitaires, environnementaux et économiques. Un représentant demande que l'on insiste davantage sur le développement de la mobilité en milieu urbain, par exemple en favorisant la pratique du vélo, ce qui a des effets bénéfiques aussi bien sur la qualité de l'air que sur la condition physique des personnes. Le représentant de la Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé passe en revue les activités de la Coalition depuis sa création, notamment la publication d'une brochure visant à promouvoir la participation des jeunes au processus européen Environnement et santé, un concours photo et vidéo sur le thème « La ville bouge : place aux usagers ! » qui a accompagné la quatrième réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Paris, 14-16 avril 2014) et une campagne de sensibilisation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles dans le cadre du programme de travail entrepris en vertu du Protocole sur l'eau et la santé.

### **Défis et enseignements**

30. Mme Elizabet Paunovic, chef du Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS de Bonn (Allemagne), tire trois grands enseignements du processus Environnement et santé.
31. Le premier est la nécessité d'impliquer d'autres secteurs que ceux de l'environnement et de la santé. Les cadres politiques comme Santé 2020 soulignent l'importance d'une approche biographique et centrée sur la personne, qui crée des communautés résilientes et des environnements favorables. Les bases factuelles provenant du secteur de la santé permettent d'étayer les décisions prises dans d'autres secteurs, par exemple lors de la négociation de la Convention de Minamata sur le mercure. Des partenariats utiles ont été instaurés avec des organisations de la société civile, notamment l'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) et l'ECO Forum/Women in Europe for a Common Future (WECF).
32. Le deuxième enseignement est la nécessité de transmettre les messages scientifiques de manière positive, en proposant des solutions et en évitant de faire peur. Par

exemple, le projet APHEKOM (*Improving knowledge and communication for decision making on air pollution and health in Europe*) montre quelle serait l'augmentation de l'espérance de vie à 30 ans dans 25 villes européennes sélectionnées si les niveaux de matières particulaires (PM 2,5) en suspension dans l'air respectaient les niveaux moyens annuels recommandés dans les valeurs guides de l'OMS sur la qualité de l'air.

33. Le troisième enseignement concerne les avantages économiques liés aux interventions en matière d'environnement et de santé et, surtout, le coût de l'inaction. Il ne faut pas perdre de vue les coûts indirects, tels que le temps de travail ou de loisir perdu, l'inconfort et l'anxiété : à elle seule, la charge de morbidité peut ne pas toujours constituer la meilleure des mesures. Selon le rapport récemment publié *Economic cost of the health impact of air pollution in Europe* (Le coût économique de l'impact sanitaire de la pollution de l'air en Europe), les conséquences sanitaires de la pollution de l'air seraient de 1 600 milliards d'USD, contre 1 700 milliards d'USD pour le cancer, par exemple. Ainsi, en Grèce, dans la région de Thessalonique, la hausse des taxes sur le fioul domestique imposée à la suite de la crise financière a poussé un nombre impressionnant de personnes à se tourner vers la biomasse pour le chauffage. Le coût de la détérioration de la qualité de l'air urbain qui en est résultée ainsi que de l'exposition accrue aux PM 2,5 et de l'augmentation des taux d'asthme et de bronchite est estimé à 150 millions d'euros pour cette région. Les effets positifs sur le plan sanitaire des réductions des émissions de gaz à effet de serre peuvent être quantifiés en termes économiques de bien des façons selon les publics.
34. Les défis qui restent à relever dans la Région européenne incluent l'eau, l'assainissement et l'hygiène – certains pays d'Asie centrale et du Caucase n'ont pas atteint leurs cibles au titre des objectifs du Millénaire pour le développement dans ce domaine et connaissent même des régressions concernant l'accès à des sources d'eau potable améliorées. Les groupes de population vulnérables sont confrontés à des inégalités sur le plan sanitaire et social, en raison, par exemple, d'une hausse des prix des combustibles. La nécessité de mener des recherches sur les nouveaux problèmes potentiels comme les nanoparticules et les perturbateurs endocriniens présente une difficulté supplémentaire. La nécessaire intégration de la santé dans tous les volets du programme de développement pour l'après-2015 a été mise en évidence, de même que les possibilités connexes d'amélioration de l'environnement et de la santé. En conclusion, il est essentiel de faire en sorte que le processus Environnement et santé conserve son intérêt pour l'ensemble des États membres de la Région européenne, en tenant compte de la disparité de leurs niveaux de développement socioéconomique et de leurs priorités divergentes.

## Table ronde

**Participants à la table ronde :** Mme Sascha Gabizon, directrice internationale, WECF ; Mme Sinaia Netanyahu, scientifique en chef, ministère israélien de la Protection de l'environnement ; M. Mikko Paunio, conseiller ministériel, ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé ; M. Iulian-Adrian Vasnic, président de la Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé (European Environment and Health Youth Coalition) ; modérateur : M. Roberto Bertollini, chef du Bureau de l'OMS auprès de l'Union européenne.

35. M. Bertollini invite les participants à la table ronde à faire part d'enseignements qu'ils considèrent comme intéressants. Mme Gabizon présente une courte vidéo sur un projet du WECF dans le Kirghizistan rural, qui a consisté à installer des toilettes ECOSAN et des chauffe-eau domestiques solaires peu coûteux afin d'améliorer les conditions de vie dans ces zones reculées. Les partenariats avec l'OMS, les ministères

de l'Environnement et de la Santé, le monde universitaire et la société civile sont essentiels. Il est difficile d'obtenir les financements requis pour étendre de petits projets afin de les mettre en œuvre à l'échelon national. L'organisation de Mme Gabizon est également préoccupée par les niveaux de perturbateurs endocriniens – dont on a établi les liens avec le cancer du sein, l'obésité et le diabète – que l'on trouve dans les jouets pour enfants. En réponse à une question supplémentaire du modérateur, l'oratrice déclare que les organisations non gouvernementales sont des alliées dans le cadre des actions concernant l'environnement et la santé ; elles peuvent certes émettre des critiques, mais elles amènent également la population à prendre conscience des problèmes.

36. M. Vasic souligne la difficulté de promouvoir la participation des jeunes dans les États membres. Même si la sensibilisation progresse lentement dans les zones rurales, les petites initiatives locales fonctionnent bien, mais il est difficile de les mettre ensuite en œuvre au niveau national. Il est nécessaire que les gouvernements renforcent leur soutien sur le plan pratique et s'impliquent davantage. En réponse à une question supplémentaire du modérateur, M. Vasic indique qu'il peut être plus efficace d'inculquer très tôt aux enfants des habitudes favorables à la santé dans le cadre de l'école que de tenter de les atteindre par l'intermédiaire de leurs parents.
37. M. Paunio passe en revue les bases factuelles démontrant qu'une eau potable, un assainissement adéquat et une bonne hygiène peuvent contribuer à réduire les niveaux de maladies transmissibles et non transmissibles et les coûts économiques liés, par exemple, à un développement cognitif insuffisant des enfants résultant d'une dénutrition imputable aux maladies diarrhéiques. Un environnement propre est l'un des fondements d'une bonne santé publique. En réponse à une question supplémentaire du modérateur, M. Paunio indique que la meilleure façon d'encourager les mesures visant à prévenir les maladies non transmissibles les plus répandues est de créer un ensemble de bases factuelles fiables : si les risques liés au tabagisme et à une activité sexuelle précoce sont bien documentés, on manque encore d'éléments de preuve pour ceux qui résultent d'une exposition aux produits chimiques.
38. Mme Netanyahu insiste sur la nécessité d'assurer et de maintenir la confiance du public dans les messages scientifiques et sur la difficulté de formuler un message dans des domaines où les données scientifiques ne sont pas probantes. Les questions d'environnement et de santé sont souvent associées de manière négative à la réglementation, aux contrôles et à la répression des infractions, et considérées comme un fardeau sur le plan économique : il faudrait s'employer davantage à mettre en évidence les coûts résultant d'une absence d'action. En réponse à une question supplémentaire du modérateur, Mme Netanyahu fait observer que le concept d'« économie circulaire », dans lequel les résidus de production ne sont pas éliminés, mais réintégrés dans le système de production, est certes intéressant, mais qu'il a ses limites : il existe en effet un risque d'accumulation de produits chimiques toxiques ou de métaux lourds dans l'eau utilisée pour l'irrigation des cultures ou dans les matériaux de construction des nouveaux logements.
39. Lors de la discussion générale qui suit, un représentant de la Serbie, également président du Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est, rend compte d'une réunion sous-régionale de ce Réseau organisée en avril 2015, au cours de laquelle une déclaration conjointe sur l'amiante a été adoptée, et déclare que le processus Environnement et santé devrait se poursuivre après la Sixième Conférence ministérielle, car il constitue un cadre politique utile. La République de Moldova a fait appel à des partenariats public-privé soumis à une réglementation appropriée afin de remédier à l'insuffisance des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans le nord

du pays. L'un des participants suggère que l'on mette en place un groupe conjoint de coordination du Groupe de travail européen Environnement et santé, qui pourrait, par exemple, recenser les produits chimiques potentiellement dangereux.

40. Un représentant de l'ECO Forum est d'avis que les médias ne se font pas suffisamment l'écho des interactions entre l'environnement et la santé. Il serait possible de les utiliser pour renforcer la sensibilisation à ce sujet grâce à des arguments économiques. Les organisations non gouvernementales peuvent agir de façon particulièrement efficace avec les médias sociaux.
41. M. Srdan Matic, coordinateur Environnement et santé du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, résume le débat. L'environnement est à la fois source d'opportunités et de menaces. Cependant, il convient d'effectuer des choix difficiles qu'il est nécessaire d'expliquer correctement au grand public.

### **Gouvernance du processus européen Environnement et santé**

42. Durant cette séance, les participants font le bilan des enseignements tirés de la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gouvernance du processus européen Environnement et santé. M. Massimo Cozzone, ministère italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer, rappelle que le Conseil ministériel avait été institué pour renforcer le profil politique du processus, tandis que l'EHTF, composé de l'ensemble des États membres, avait pour but de promouvoir une pleine participation et d'encourager un sentiment d'adhésion au processus.
43. Le Conseil ministériel est confronté à la difficulté de faire en sorte que les ministres demeurent impliqués personnellement dans ses travaux. La Sixième Conférence ministérielle devra décider si les dispositions institutionnelles actuelles sont optimales. Certains aspects peuvent nécessiter une réflexion plus approfondie, parmi lesquels les mécanismes de désignation des membres du CMES, celle-ci relevant actuellement des organes directeurs de la CEE-ONU et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, et la relation entre les ministres et les autres parties prenantes au processus Environnement et santé.
44. La principale difficulté à laquelle doit faire face l'EHTF est de réunir un nombre relativement important de personnes à intervalles réguliers. La création du groupe de travail spécial a facilité la mise en œuvre du programme de travail intersessions et permis de maintenir les liens entre l'EHTF et le Conseil ministériel. La Sixième Conférence ministérielle décidera peut-être de créer d'autres groupes de travail, ou un bureau auquel on pourrait confier des tâches supplémentaires entre les sessions de l'EHTF.

### **Table ronde**

**Participants à la table ronde :** M. Alexander Nies (Allemagne), président de l'EHTF ; Mme Elisabete Quintas da Silva (Portugal), présidente du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU ; M. Alexandru Rafila (Roumanie), Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe ; Mme Rimantė Šalaševičiūtė, ministre lituanienne de la Santé. Modérateur : M. Dragan Gjorgiev, coprésident.

45. Mme Šalaševičiūtė déclare que les participants au processus Environnement et santé doivent nouer des relations avec d'autres ministères et organismes de leur propre pays et faire connaître en permanence les activités du processus. On pourrait confier au groupe de travail spécial des responsabilités accrues concernant les travaux menés entre les sessions du Conseil et de l'EHTF, ou créer davantage de groupes de travail.

46. Mme Quintas da Silva souligne le caractère primordial du cadre de gouvernance dans la réussite d'un processus, quel qu'il soit. La structure innovante du processus Environnement et santé – à savoir la séparation des aspects politiques (Conseil ministériel) et techniques (Groupe de travail) – soulève des problèmes en matière de coordination et de communication. Le rôle des suppléants des ministres au sein du Conseil ministériel gagnerait à être précisé. Il pourrait ainsi être utile de déterminer s'il leur est nécessaire de bien connaître les rouages du processus ou s'ils sont censés faire partie des équipes ministérielles. Dans le premier cas, les membres concernés du Groupe de travail pourraient également faire office de suppléants. Dans le second, les suppléants pourraient avoir des liens plus étroits avec les responsables politiques, sans nécessairement être des spécialistes des questions d'environnement et de santé. Mme Quintas da Silva ajoute que, pour que les États membres s'investissent davantage dans un processus, il est nécessaire de renforcer leur participation aux réunions.
47. M. Rafila estime que le Conseil ministériel et le Groupe de travail doivent jouer un rôle moteur sur le plan politique. Ils peuvent recommander des législations ou des mesures visant à assurer la pérennité des programmes nationaux. Il leur faut cependant faire preuve de souplesse étant donné que les priorités politiques nationales sont susceptibles d'évoluer rapidement.
48. M. Nies fait observer que, d'après la structure de gouvernance définie lors de la Conférence de Parme, le Conseil ministériel est l'image publique et politique du processus Environnement et santé. Néanmoins, l'expérience des dernières années a montré qu'il était difficile pour les ministres d'assister en personne aux réunions du Conseil ou de trouver des occasions de faire la promotion du processus sur le plan politique, notamment au travers de déclarations ou d'allocutions. Le Groupe de travail n'a pas été en mesure de se réunir chaque année, ainsi que cela était prévu à l'origine, et il conviendrait que la présence des États membres soit renforcée en la personne de représentants des deux secteurs, l'environnement et la santé. Le groupe de travail spécial a amélioré la communication et facilité le travail intersessions, mais il n'est pas représentatif de l'ensemble de l'EHTF.
49. La structure de gouvernance ne peut pas être modifiée avant la Sixième Conférence ministérielle : d'ici là, M. Nies préconise que le groupe de travail spécial poursuive ses activités, mais puisse être ouvert à l'ensemble des États membres intéressés afin d'accroître la transparence et la représentativité. Le Groupe de travail EHTF devrait se réunir au moins une fois par an. Les groupes sous-régionaux ont un rôle important à jouer. Il est essentiel de trouver les moyens de rendre le processus Environnement et santé plus attrayant et plus intéressant pour les ministres, car les questions d'environnement et de santé ont besoin d'une attention et d'un soutien accrus de la part des responsables politiques au plus haut niveau.
50. Au cours de la discussion qui suit, les participants sont pleinement d'accord sur le fait que le Groupe de travail doit se réunir au moins une fois par an et, si possible également, par téléconférence entre les sessions. De même, le Conseil ministériel pourrait organiser quelques réunions virtuelles dans l'espoir d'une participation accrue des ministres. Un site Web permettant aux États membres d'échanger leurs meilleures pratiques pourrait être créé. Les réunions sous-régionales sont utiles, et des réseaux spécialisés pourraient être mis en place pour traiter de thèmes techniques, comme la sécurité chimique. Les participants approuvent la proposition d'ouverture de la composition du groupe de travail spécial à tous les États membres. Certains font remarquer que la participation à une réunion du Conseil ou de l'EHTF est perçue comme un engagement important, demandant beaucoup de temps et de préparation :

cela pourrait être simplifié. Un participant relève que la Commission européenne n'a toujours pas pris part au processus Environnement et santé.

51. Résumant les débats, Mme Jakab déclare qu'il faudrait encourager les ministres siégeant au Conseil ministériel à rester en contact régulier, peut-être par téléphone ou vidéoconférence, et qu'ils devraient tenir leurs propres homologues informés des progrès du processus Environnement et santé. Le Groupe de travail devrait se réunir chaque année, bien que cela ait des incidences en matière de coût. Un site Web recensant les meilleures pratiques pourrait s'avérer intéressant. Mme Jakab ajoute qu'il est important de disposer d'une coordination nationale et régionale, mais elle met en garde contre un trop grand nombre de groupes subsidiaires, qui pourraient s'avérer difficiles à supprimer une fois leur mission remplie. Toute modification de la structure de gouvernance devra être décrite en détail dans le document final de la Sixième Conférence ministérielle, de sorte que la planification doit commencer sans attendre.
52. Le Groupe de travail adopte un certain nombre d'amendements à son règlement intérieur. L'article 3 est complété par un nouvel article 3.3, libellé comme suit : « Le Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé est invité à désigner un ou plusieurs représentants du Conseil ministériel aux réunions de l'EHTF. » Les articles 9.3 et 9.4 sont modifiés, et un nouvel article 9.5 est ajouté, la nouvelle version étant libellée comme suit :
  - « 9.3 Le président et le coprésident exercent leur mandat pendant une durée d'un an ou jusqu'à ce qu'un nouveau président ou coprésident soit élu lors la réunion du Groupe de travail qui suit cette période de 12 mois. Les membres du Bureau du Groupe de travail ne sont pas rééligibles.
  - « 9.4 Dans le cas où le président est remplacé au sein du Groupe de travail par un autre point focal de son État membre officiellement désigné, le coprésident occupe automatiquement le poste de président jusqu'à la fin du mandat en cours et continue à assurer cette fonction durant un autre mandat, conformément à l'article 9.6. Le Groupe de travail élit un nouveau coprésident lors de sa réunion suivante.
  - « 9.5 [NOUVEAU] Dans le cas où le président comme le vice-président du Groupe de travail cessent d'être les points focaux de leur État membre, le secrétariat organise l'élection des nouveaux président et vice-président par voie électronique. Le secrétariat invite tous les membres de l'EHTF à désigner des candidats pour les mandats vacants du Groupe de travail dans un délai raisonnable, ne pouvant excéder six semaines. Une fois cette période écoulée, le secrétariat lance immédiatement la procédure d'élection par voie électronique. »
53. L'article 20 est complété par un nouvel article 20.1, libellé comme suit : « Dans le cas où un vote électronique est organisé aux termes de l'article 9.5 ou pour toute autre raison pour laquelle le président et le secrétariat du Groupe de travail conviennent d'organiser une élection par voie électronique, cette élection est organisée par le secrétariat. Le vote électronique est organisé de manière à laisser aux membres du Groupe de travail suffisamment de temps pour examiner la proposition et à assurer la confidentialité absolue du vote et un processus transparent et équitable. »
54. L'EHTF adopte le mandat du groupe de travail spécial avec quelques changements mineurs, prolonge le mandat de ce groupe jusqu'à la Sixième Conférence ministérielle et ouvre le groupe à tous les membres intéressés de l'EHTF.

## **Priorités de la mise en œuvre d'ici à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé**

55. Ouvrant cette séance, le président souligne que, si la première partie de la réunion a essentiellement consisté à dresser un bilan, le reste des débats devrait être consacré aux perspectives et à l'analyse des points sur lesquels il convient de faire peser les efforts afin de combler les lacunes qui subsistent.
56. M. Alexander Leventhal (Israël), membre du Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, indique que les actions prioritaires d'ici à la Sixième Conférence ministérielle pourraient porter sur la sécurité chimique, le changement climatique et le renforcement de la collaboration entre les secteurs de l'environnement et de la santé.

### **Table ronde**

**Participants à la table ronde :** Mme Eva Csobod, Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale ; Mme Jana Feldmane, directrice par intérim, Département de santé publique, ministère letton de la Santé ; Mme Orna Matzner, ministère israélien de la Protection de l'environnement ; Mme Louise Newport (Royaume-Uni), coprésidente, groupe de travail sur la santé face au changement climatique de l'EHTF ; M. Pierre Studer (Suisse), président du Bureau du Protocole sur l'eau et la santé ; modérateur : M. Leventhal.

57. M. Studer fait observer que les priorités du Protocole sur l'eau et la santé pourraient offrir des synergies intéressantes avec les activités du processus Environnement et santé d'ici à la Sixième Conférence ministérielle. Il convient de rester attentif aux questions d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans le contexte des services de garde d'enfants et à la mise en place d'un accès de base à l'eau et à l'assainissement en Asie centrale et dans le Caucase. On constate d'importantes disparités entre riches et pauvres et entre ruraux et citadins dans certains pays. Pour assurer un accès à une eau salubre et à l'assainissement à tous les enfants dans les établissements scolaires, il est nécessaire d'instaurer des partenariats avec le secteur de l'enseignement et de promouvoir son leadership. Mme Feldmane estime que l'une des priorités devrait être de créer l'infrastructure requise pour favoriser des niveaux accrus d'activité physique.
58. Mme Csobod insiste sur le fait que la qualité de l'air demeure préoccupante. Le projet *SINPHONIE (Schools Indoor Pollution and Health: Observatory Network in Europe)*<sup>1</sup> surveille la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les écoles de 25 pays d'Europe et formule des recommandations et des lignes directrices. Des campagnes d'information et d'éducation sont nécessaires pour sensibiliser le personnel des établissements, les familles, le grand public et les enfants eux-mêmes aux problèmes liés à l'environnement scolaire.
59. Mme Matzner souligne l'importance de maintenir des partenariats entre les organismes nationaux chargés de l'environnement et de la santé et avec d'autres secteurs. Il conviendrait de mettre en place des mécanismes permettant aux États membres d'échanger informations et bonnes pratiques. Des recherches devraient être menées au niveau européen, par exemple par l'intermédiaire du programme de recherche Horizon 2020, concernant les thèmes qui se profilent, tels que la nanotechnologie. Parmi les principales préoccupations figurent l'amiante et l'exposition des enfants aux substances chimiques potentiellement dangereuses.
60. Mme Newport évoque l'intensification des problèmes liés au changement climatique, notamment les vagues de chaleur, les inondations et l'évolution de la structure de morbidité. De nombreuses solutions potentielles ont plusieurs effets bénéfiques ; par

---

<sup>1</sup> [www.sinphonie.eu](http://www.sinphonie.eu) (accessed 31 May 2015).

exemple, le fait de privilégier la marche ou le vélo par rapport à l'automobile réduit les émissions de gaz à effet de serre, améliore la qualité de l'air et a des retombées positives sur la condition physique et la santé. Il importe de rappeler les économies liées à la prévention des problèmes de santé futurs. L'empreinte carbone du système de soins de santé constitue également une question importante.

61. Le modérateur demande à chacun des participants à la table ronde de citer deux domaines importants à examiner lors de la Sixième Conférence ministérielle. M. Studer évoque une attention accrue à l'assainissement et la nécessité d'encourager un plus grand nombre d'États membres à ratifier le Protocole sur l'eau et la santé. Mme Feldmane mentionne une pratique plus sûre de la marche et du vélo et une meilleure qualité de l'air, en particulier dans les écoles. Mme Csobod évoque la réduction des empreintes carbone et la nécessité d'augmenter le financement de la recherche sur la qualité de l'air intérieur. Mme Matzner mentionne la qualité de l'air intérieur et extérieur et la nécessité de mener des travaux de recherche sur les nouveaux produits chimiques potentiellement toxiques et sur les effets sanitaires de l'exposition à de multiples polluants. Mme Newport évoque la nécessité de s'assurer que les questions sanitaires sont pleinement intégrées dans les plans d'atténuation du changement climatique et assorties de chiffrages et de plans d'activités détaillés, ainsi que la nécessité de les prendre en compte dans les financements.
62. Au cours de la discussion qui suit, les participants insistent sur l'importance d'une collaboration intersectorielle, en particulier au niveau des villes, et plaident en faveur de la combinaison de l'action locale, par exemple sur la qualité de l'air, et de l'action mondiale sur le changement climatique. Mme Páldy suggère d'ajouter huit étapes assorties d'échéances à la feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle (document EURO/EHTF-MTR/08). La représentante de la France, qui accueillera la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre 2015, invite les participants à prendre part aux réunions préparatoires et à la Conférence proprement dite, qui accordera une grande importance à l'action au niveau des villes. La représentante de HEAL attire l'attention des participants sur un document de synthèse<sup>1</sup> publié conjointement par son organisation, l'ECO Forum et WECF, et préconisant en particulier un rôle accru des organisations non gouvernementales dans les activités du Conseil ministériel. Parmi les nouveaux thèmes à examiner figure celui de l'énergie et de la santé, qui englobe la fracturation hydraulique, la production d'énergie électrique à partir du charbon et l'efficacité énergétique.
63. Plusieurs participants soulignent l'importance de mesures concernant l'amiante. Le représentant du South-East European Network on Workers' Health (Réseau de l'Europe du Sud-Est sur la santé des travailleurs) attire l'attention sur une déclaration publiée conjointement avec le Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est lors de la réunion sous-régionale intitulée « Improved environment and health in south-eastern Europe: reviewing progress in elimination of asbestos-related diseases », qui s'est tenue à Belgrade (Serbie) en avril 2015. Dans cette déclaration, les États de la sous-région appellent de leurs vœux la révision ou la création de législations et de politiques, d'informations et de formations adaptées, et l'inscription de l'amiante chrysotile à l'annexe III à la Convention de Rotterdam.
64. Les participants échangent leurs expériences nationales et les progrès accomplis dans leurs pays dans des domaines prioritaires comme l'eau potable et un assainissement

---

<sup>1</sup> Available at [http://env-health.org/IMG/pdf/15\\_04\\_24\\_eng\\_eehpmtrhaifa\\_positionpapaer\\_final.pdf](http://env-health.org/IMG/pdf/15_04_24_eng_eehpmtrhaifa_positionpapaer_final.pdf) (accessed 31 May 2015).

adéquat dans les écoles, l’approvisionnement en eau dans les zones rurales et la sécurité chimique.

### **Partenariats stratégiques pour le processus européen Environnement et santé**

65. Ouvrant la séance, M. Keiner (CEE-ONU) déclare qu’étant donné la complexité croissante des systèmes influant sur la santé humaine les secteurs de l’environnement et de la santé doivent collaborer avec d’autres secteurs pour tenter de résoudre les problèmes communs. Les partenaires potentiels sont les organisations internationales, les institutions financières internationales, les organisations de la jeunesse et de la société civile, le monde universitaire et le secteur privé.

### **Table ronde**

**Participants à la table ronde :** M. Wondwosen Asnake, PNUE ; Mme Biljana Filipovic (Serbie), membre du Bureau, PPE TSE ; Mme Katarina Magulova, Section du soutien scientifique, secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, PNUE ; M. Jostein Nygard, spécialiste principal en environnement, Banque mondiale ; Mme Lesley Onyon, conseillère régionale pour la santé au travail et la sécurité chimique, Bureau régional de l’OMS pour l’Asie du Sud-Est ; modérateur : M. Keiner.

66. Mme Filipovic déclare que le PPE TSE compte de nombreux partenaires aux niveaux local, régional et national, certains dans des domaines très précis, comme la fédération cycliste européenne. Les plates-formes politiques communes comme la Santé dans toutes les politiques et l’Agenda 21 sont de plus en plus nombreuses. Mme Filipovic présente les initiatives en matière de transport durable prises par la ville de Belgrade, en Serbie, notamment un partenariat visant à élaborer un grand programme paneuropéen de promotion de la pratique du vélo. Il est essentiel de disposer de meilleures synergies, accompagnées de mécanismes financiers, afin de générer les ressources nécessaires pour saisir les opportunités et relever les défis futurs.
67. Mme Magulova fait observer que les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm sont toutes issues d’initiatives régionales. Ces trois conventions concernent la gestion des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie. Une grande partie des travaux effectués sous leur égide s’appuient sur des partenariats avec des acteurs nationaux ou régionaux ou des organisations internationales comme l’OMS.
68. M. Asnake rappelle l’importance que le PNUE accorde à ses partenariats avec l’OMS et la CEE-ONU. Les bases factuelles attestant d’effets sanitaires lui sont très utiles lorsqu’il s’agit de plaider en faveur d’interventions environnementales. Le PNUE est engagé dans d’autres partenariats régionaux : en effet, les Bureaux régionaux pour l’Afrique du PNUE et de l’OMS travaillent avec des gouvernements au niveau ministériel sur les questions de santé et de développement durable. Les nouveaux objectifs de développement durable offriront de nombreuses possibilités de partenariat et des liens avec les problématiques environnementales et sanitaires.
69. Mme Onyon présente une initiative régionale au niveau ministériel en Asie du Sud-Est. Le *Regional Forum on Environment and Health in Southeast and East Asian Countries* (Forum régional sur l’environnement et la santé des pays d’Asie du Sud-Est et de l’Est) a été fondé en 2007. Il se réunit tous les trois ans, la prise de décisions entre les sessions étant assurée par des fonctionnaires de haut rang. Les fonctions du secrétariat sont partagées entre le Bureau régional de l’OMS pour le Pacifique occidental et le Bureau régional du PNUE pour l’Asie et le Pacifique. Ce forum

régional est particulièrement actif dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et du changement climatique. Il vise à étendre ses partenariats et à accroître sa visibilité, et élabore des profils et des fiches de données de pays en matière d'hygiène de l'environnement, pour l'essentiel à partir d'informations déjà disponibles. À l'avenir, il entend renforcer ses travaux sur la pollution de l'air et les outils de mesure, tels que la biosurveillance sanitaire.

70. M. Nygard indique que la Banque mondiale est consciente de l'importance des mesures environnementales, en particulier de la gestion de la pollution. Cette institution vient de lancer le programme Gestion de la pollution et Santé environnementale, un fonds d'affectation spéciale axé sur la gestion de la qualité de l'air dans de grandes agglomérations d'Afrique du Sud, de Chine, d'Égypte, d'Inde et du Nigéria. Des financements sont disponibles si les secteurs de la santé et de l'environnement parviennent à faire la démonstration de l'ampleur du problème.
71. Lorsque l'assistance est invitée à faire part de ses commentaires concernant ce point de l'ordre du jour, de nombreux participants insistent sur l'importance d'une prise en compte suffisante des questions d'environnement et de santé dans le cadre des futurs objectifs de développement durable. La Banque mondiale dispose de fonds, en particulier dans les domaines de la gestion de la pollution et de l'atténuation du changement climatique, mais les demandes de financement doivent préciser clairement les effets escomptés du projet proposé. Les partenariats stratégiques doivent être transparents et bien réglementés : l'OMS a élaboré un projet de cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques, qui sera examiné lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2015.
72. Les participants attirent l'attention sur des partenariats stratégiques existants comme le Nouveau Programme pour les villes, dont la création sera annoncée lors de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) en 2016 et l'initiative Aliments pour les villes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le projet FRESH (*Foresighted Reasoning on Environmental Stressors and Health*) de l'Agence européenne pour l'environnement comporte des indicateurs d'impact sur la santé et le bien-être et utilise des données déjà disponibles aux niveaux national ou international. Le Protocole sur l'eau et la santé fait office de plate-forme régionale en matière de conseil technique et d'évaluation rapide de situations. Le représentant de la Global Alliance on Health and Pollution présente les efforts de son organisation en vue d'une prise en compte appropriée du problème de la pollution dans les objectifs de développement durable. La Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé (European Environment and Health Youth Coalition) prévoit la tenue d'un atelier sur des projets conjoints potentiels.
73. Les participants font part des activités menées dans leurs pays respectifs : le Bélarus a lancé un programme de développement durable basé sur les principes de l'« économie verte » et, au Turkménistan, un certain nombre de groupes interministériels réunissant les secteurs de l'environnement et de la santé se consacrent par exemple à la sécurité dans les transports et au changement climatique. En vertu du Contrat d'association de 2014 entre l'Union européenne et la République de Moldova, cette dernière doit transposer environ 25 directives européennes sur l'environnement dans sa législation nationale : le nombre élevé d'automobiles anciennes et peu respectueuses de l'environnement importées dans ce pays est une source majeure de pollution. Le Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale célébrera son vingt-cinquième anniversaire en juin 2015.

## **Thèmes et priorités futurs : feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé**

74. M. Nies indique que la préparation de la Sixième Conférence ministérielle et de la période qui suivra devrait prendre modèle sur l'enthousiasme et l'énergie de la jeunesse. Les participants regardent la vidéo qui a remporté le concours organisé par la Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé (European Environment and Health Youth Coalition) à l'occasion de la quatrième réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement en 2014.
75. M. Manfred Green, directeur de l'École de santé publique de l'université de Haïfa (Israël), déclare que la crise liée au changement climatique offre également l'occasion de sensibiliser l'opinion à d'autres problèmes d'hygiène de l'environnement et de trouver des soutiens dans ce domaine. L'inaction en matière d'environnement provoque le changement climatique et inversement. Le changement climatique augmente la fréquence des sécheresses, des inondations et des maladies à transmission vectorielle, et peut être à l'origine de conflits lorsque les gens migrent vers des zones moins touchées en tant qu'immigrants, travailleurs migrants ou réfugiés et que les États se disputent des ressources hydriques en voie d'épuisement. Tous ces phénomènes ont des répercussions sanitaires à long terme.
76. L'adaptation à la pollution environnementale et au changement climatique et leur atténuation doivent commencer au niveau local. Les mesures de préparation et d'intervention sont identiques dans les deux cas, y compris, par exemple, les systèmes globaux de surveillance et d'alerte, l'identification des groupes vulnérables, la collaboration régionale et la promotion de la santé. Les interventions doivent inclure la préparation des services sanitaires, environnementaux et de protection sociale, la coordination intersectorielle et la collaboration internationale.
77. Les mesures d'adaptation, qui visent à réduire les conséquences sanitaires du changement climatique, comprennent la gestion de l'environnement bâti et des infrastructures, la promotion de la santé et l'information sanitaire. Les mesures d'atténuation, qui visent à améliorer la qualité de l'environnement, sont entravées par un manque de volonté politique, une absence de ressources et de politiques clairement définies, ainsi que la faiblesse des pouvoirs publics et du système répressif. L'industrie et les responsables politiques ont parfois des intérêts divergents et le coût de l'atténuation constitue un obstacle supplémentaire. Les données de surveillance, les scientifiques formés, la responsabilisation et les financements peuvent être insuffisants. La population locale peut ne pas accepter les interventions proposées en raison d'un manque de confiance et de transparence et d'une mauvaise communication. Il est essentiel de l'impliquer à tous les niveaux et d'agir sans délai.
78. Les participants regardent une déclaration vidéo de M. Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement. Au XXI<sup>e</sup> siècle, le défi consiste à faire en sorte que la croissance n'excède pas la capacité de la planète à l'absorber. Par le passé, la politique environnementale a cherché à accroître l'efficacité des activités humaines, par exemple en augmentant le rendement du carburant et en réduisant les émissions de dioxyde de carbone des véhicules de tourisme. L'heure est peut-être venue de faire évoluer les habitudes en matière d'activité, par exemple en prenant des mesures visant à réduire le parc de véhicules de tourisme ou à modifier les modes de vie personnels et institutionnels.

### **Table ronde**

**Participants à la table ronde :** Mme Tiiu Aro, directrice générale, Conseil estonien de la santé ; Mme Milva Ekonomi, vice-ministre albanaise de la Santé ; M. Srdan Matic,

coordinateur Environnement et santé du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ;  
modérateur : M. Nies.

79. Mme Aro indique que le gouvernement estonien fait porter ses efforts sur l'adaptation au changement climatique, et prépare actuellement un plan d'action qui s'étale jusqu'en 2030 et inclut les cibles de la Déclaration de Parme concernant la qualité de l'eau et de l'air et l'environnement quotidien des enfants. Les priorités de la Sixième Conférence ministérielle devraient inclure le recueil de bases factuelles pour la prise de décisions et les évaluations de l'impact sur la santé.
80. Mme Ekonomi souligne qu'il est important, dans le cadre d'une action intersectorielle, qu'un organisme unique exerce un rôle de chef de file. Son gouvernement doit concilier préoccupations en matière d'environnement et de santé et priorités d'ordre économique : cependant, étant donné l'importance du tourisme pour l'économie, les politiques visant à assurer une eau potable et de baignade de grande qualité reçoivent l'attention qu'elles méritent.
81. M. Matic présente la feuille de route des préparatifs de la Sixième Conférence ministérielle qui se tiendra en 2017 (document EURO/EHTF-MTR/08) ainsi qu'un document de séance informel qui fait la synthèse des résultats de la consultation en ligne sur cette feuille de route. Au cours de la période précédant la Conférence, une série de consultations techniques ayant pour but de déterminer les priorités en matière d'action conjointe éclaireront et enrichiront la négociation des résultats de cette conférence sur le plan politique. Le secrétariat a recensé un certain nombre de thèmes pouvant déboucher sur l'élaboration d'engagements et de cibles politiques susceptibles de figurer sur le document final de la Conférence. Les thèmes et les différentes étapes proposés pour la préparation de la Sixième Conférence ministérielle, qui forment la feuille de route, ont été examinés par le Conseil ministériel et le groupe de travail spécial de l'EHTF, puis envoyés à l'ensemble des États membres et des partenaires dans le cadre d'une consultation en ligne. L'objectif est de conclure la Conférence par une déclaration concise et claire, comportant un nombre raisonnable de cibles SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et assorties d'échéances) et un plan de mise en œuvre. Ces cibles doivent prendre en compte le contexte national de chaque État membre et éviter autant que faire se peut les redondances avec d'autres mécanismes.
82. À l'image de la structure thématique des objectifs de développement durable pour l'après-2015, la préparation de la Conférence ministérielle pourrait être organisée autour de huit grands thèmes : l'air, l'eau et l'assainissement, l'énergie, les produits chimiques, l'alimentation, les déchets, les villes et les catastrophes naturelles/changements climatiques. Il sera nécessaire de recenser les difficultés, les solutions possibles et les outils pouvant être mis en œuvre. Les États membres et les parties prenantes au processus Environnement et santé ont fait état de leurs priorités régionales et des thèmes pour lesquels ils seraient prêts à se charger des travaux préparatoires.
83. Le financement de la Conférence et du programme d'activités qui en résultera est un sujet de préoccupation étant donné les contraintes financières actuelles. Le secrétariat étudiera les possibilités de financement avec les États membres. La feuille de route révisée sera examinée par le Conseil ministériel lors d'une réunion qui se tiendra en Croatie en octobre et par le Groupe de travail durant une réunion organisée en novembre 2015 en ex-République yougoslave de Macédoine.
84. Lors de la discussion qui suit, les participants rappellent les principaux sujets de préoccupation : la qualité de l'air, le changement climatique et la sécurité chimique. Les autres priorités mentionnées sont l'environnement et la santé dans les villes, en

liaison avec l'eau et l'assainissement et avec l'environnement professionnel, la mobilité active et les problèmes sous-régionaux. Les participants insistent sur l'importance d'informer et de consulter le public et d'entretenir des contacts étroits avec les organisations non gouvernementales, qui envisagent d'organiser un événement juste avant la Sixième Conférence ministérielle. Les cibles convenues doivent être alignées sur celles du Protocole sur l'eau et la santé et sur les objectifs futurs de développement durable. Il est important d'éviter les redondances avec d'autres mécanismes. Il convient de définir des indicateurs adaptés, mais ceux-ci doivent permettre de recueillir aisément les données dans la forme requise.

85. Résumant les débats, M. Nies obtient l'accord des participants sur la feuille de route proposée, sur la responsabilité du Groupe de travail dans le cadre de la préparation de la Conférence ministérielle et sur le fait que la Déclaration ministérielle doit rester circonscrite à un nombre limité de priorités, de préférence à valeur ajoutée, qui ne figurent nulle part ailleurs.

### **Questions diverses et clôture de la réunion**

86. Aucun autre point n'est soulevé.
87. M. Nies présente ce qu'il considère être les messages clés de la réunion, qui sont repris à l'annexe 3 du présent rapport.
88. Le Groupe de travail souhaite la bienvenue à M. Dragan Gjorgjev (ex-République yougoslave de Macédoine), son prochain président. M. Gjorgjev remercie les membres pour la confiance qu'ils lui ont accordée et s'engage à faire progresser les travaux du Groupe de travail du mieux qu'il le pourra. Le Groupe de travail souhaite également la bienvenue à M. Robert Thaler (Autriche), son prochain coprésident.

### **Clôture de la session**

89. M. Grotto, représentant le ministère israélien de la Santé, remercie les personnes ayant permis le bon déroulement de la réunion, qui a donné aux participants l'occasion d'échanger leurs expériences et d'éviter de répéter les erreurs commises par d'autres. Mme Netanyahu, représentant le ministère israélien de la Protection de l'environnement, fait observer que la réunion a montré la force de la communauté internationale de l'environnement et de la santé. M. Keiner réaffirme l'engagement de la CEE-ONU en faveur du processus Environnement et santé. Le processus prendra part à la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », qui se tiendra en 2016 à Batumi (Géorgie).
90. Faisant le bilan de ces deux journées de réunion, Mme Jakab remercie tous les participants de leurs contributions, qui constitueront des messages très intéressants pour le Comité régional de l'OMS pour l'Europe et le Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU. Le processus Environnement et santé fournit aux États membres des outils d'évaluation fondés sur des bases factuelles et des orientations normatives en vue de la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Parme et des conventions et accords internationaux sur l'environnement. Il a mis en place des partenariats avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des organisations de jeunesse, donnant ainsi un excellent exemple de collaboration avec d'autres secteurs et avec des acteurs non étatiques, ce dernier point risquant de provoquer un débat animé lors de la prochaine section de l'Assemblée mondiale de la santé.
91. Le processus est confronté à un certain nombre de défis au cours de la période qui précède la Sixième Conférence ministérielle. Il doit être institutionnalisé aux niveaux

national et régional et offrir aux États membres davantage d'occasions de se réunir, soit tous ensemble, soit dans le cadre de sous-groupes sous-régionaux ou de sous-groupes d'intérêt. La structure de gouvernance doit s'adapter à l'évolution des situations et à l'apparition de nouvelles priorités. Le processus doit accroître sa visibilité à haut niveau, aussi bien sur le plan mondial, en particulier lors des négociations sur les objectifs de développement durable, que vis-à-vis d'autres secteurs de la Région. Il doit se concentrer sur les tâches non encore menées à bien et sur les priorités restantes concernant la Déclaration de Parme tout en élaborant son nouveau programme. La Sixième Conférence ministérielle, dont l'objectif est de produire un résultat politique solide et précis, sera précédée d'un processus préparatoire ouvert et efficace.

92. Mme Jakab rend hommage à M. Nies, président sortant du Groupe de travail européen Environnement et santé, et présente tous ses vœux de réussite au nouveau président, M. Gjorgjev. Elle remercie les membres du groupe de travail spécial et du groupe de travail sur la santé face au changement climatique pour leur travail considérable entre les sessions et exprime la gratitude de toutes les personnes présentes à leurs hôtes israéliens pour leur généreuse hospitalité et l'organisation efficace de la réunion.
93. M. Nies prononce la clôture de la réunion à 17 h 30 le 30 avril 2015.

## Annexe 1. Objet de la réunion

Lors de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé qui s'est tenue à Parme en 2010, les États membres ont adopté le document intitulé *Le processus européen Environnement et santé (2010-2016) : cadre institutionnel*. Celui-ci stipule notamment que le Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF) se réunira sur une base annuelle jusqu'à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé de 2016 et que l'une des réunions de l'EHTF fera office de réunion à mi-parcours de haut niveau afin de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du processus européen Environnement et santé et de son cadre institutionnel.

Cette réunion sera l'occasion de faire rapport sur la mise en œuvre des engagements pris par les États membres ainsi que par les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales et les autres parties prenantes au processus européen Environnement et santé. Elle examinera les progrès accomplis, évaluera les défis auxquels sont encore confrontés les États membres et formulera des recommandations sur les actions prioritaires requises dans la Région européenne de l'OMS afin d'honorer les engagements de Parme.

La réunion permettra également aux États membres et aux parties prenantes de procéder à un échange de données d'expérience et de faire état des réalisations importantes ainsi que des actions menées dans le but de concrétiser ces engagements.

Les États membres et les parties prenantes auront également la possibilité d'examiner la gouvernance du processus européen Environnement et santé ainsi qu'une feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Ils formuleront aussi des recommandations à l'intention du Comité régional de l'OMS pour l'Europe et du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU quant aux décisions prioritaires requises, et apporteront des contributions aux activités du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES) dans le cadre des préparatifs de la Sixième Conférence ministérielle.

Compte tenu de ces principaux objectifs, la réunion d'évaluation de haut niveau à mi-parcours sera structurée de manière à assurer :

- un rapport sur les progrès accomplis sur la voie de la mise en application des engagements pris à Parme par les États membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les autres parties prenantes au processus Environnement et santé ;
- une évaluation critique des réussites et des difficultés ;
- l'obtention d'un accord sur les priorités de la mise en œuvre jusqu'à la sixième Conférence ministérielle ;
- une évaluation globale du processus Environnement et santé, qui sera l'occasion de constater les principales réalisations à cette date, mais, surtout, de « faire le bilan » de l'impact du processus ; et
- une contribution constructive des États membres et des parties prenantes à la préparation de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé en Europe.

## Annexe 2. Programme de travail

<b>Mardi 28 avril 2015</b>	
<b>08 h 00-18 h 00</b>	Voyage d'étude
<b>20 h 00</b>	Réception de bienvenue
<b>Mercredi 29 avril 2015</b>	
<b>08 h 00-09 h 00</b>	<b>Enregistrement</b>
<b>09 h 00-10 h 00</b>	<p><b>Séance inaugurale (Points 1a, 1b et 1c de l'ordre du jour)</b>                      Ouverture de la réunion d'évaluation à mi-parcours et accueil des participants. Élection du Bureau. Adoption de l'ordre du jour de la réunion et du programme. Déclarations liminaires définissant le cadre de la réunion.</p> <p><i>Documents utiles :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Liste des documents</li> <li>2. Objet de la réunion</li> <li>3. Ordre du jour provisoire</li> <li>4. Programme provisoire</li> <li>5. Liste provisoire des participants</li> </ol>
<b>10 h 00-10 h 30</b>	<b>Pause</b>
<b>10 h 30-12 h 30</b>	<p><b>Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé – Quelles ont été les avancées ? (Point 2 de l'ordre du jour)</b></p> <p>Cette séance mettra en lumière les principales activités et les principaux progrès accomplis par les États membres et les parties prenantes au processus Environnement et santé, au niveau national et international, concernant la mise en œuvre des engagements pris dans la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé. Elle devrait permettre de dresser la liste des principaux messages concernant ces avancées.</p> <p><i>Documents utiles :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. <i>Improving environment and health in Europe: How far did we get? - Mid-term Review Report (Améliorer l'environnement et la santé en Europe : où en sommes-nous ? – Rapport d'évaluation à mi-parcours)</i></li> <li>10. <i>Health economics and air pollution (L'économie de la santé et la pollution de l'air)</i></li> <li>11. <i>Implementing the European Regional Framework for Action to protect health from climate change – A status report (Mise en œuvre du Cadre d'action régional européen pour protéger la santé face au changement climatique : rapport de situation)</i></li> <li>12. <i>The school environment: policies and current status</i></li> </ol>

	<p><i>(L'environnement scolaire : politiques et situation actuelle)</i></p> <p>13. <i>Human bio-monitoring: facts and figures (La biosurveillance humaine : faits et chiffres)</i></p> <p>14. <i>Towards the elimination of asbestos-related diseases in the WHO European Region (Vers l'élimination des maladies liées à l'amiante dans la Région européenne de l'OMS)</i></p>
<b>12 h 30-14 h 00</b>	<b><i>Déjeuner et séance avec affiches</i></b>
<b>14 h 00-16 h 00</b>	<p><b>Défis et enseignements – Quels étaient les défis ? Quels ont été les enseignements ? (Point 3 de l'ordre du jour)</b></p> <p>Cette séance mettra en lumière les défis de la mise en œuvre de la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé et les enseignements qui en ont été tirés à partir d'exemples issus du rapport d'évaluation à mi-parcours.</p> <p><i>Documents utiles :</i></p> <p>6. <i>Improving environment and health in Europe: How far did we get? - Mid-term Review Report (Améliorer l'environnement et la santé en Europe : où en sommes-nous ? – Rapport d'évaluation à mi-parcours)</i></p> <p>10. <i>Health economics and air pollution (L'économie de la santé et la pollution de l'air)</i></p> <p>11. <i>Implementing the European Regional Framework for Action to protect health from climate change – A status report (Mise en œuvre du Cadre d'action régional européen pour protéger la santé face au changement climatique : rapport de situation)</i></p> <p>12. <i>The school environment: policies and current status (L'environnement scolaire : politiques et situation actuelle)</i></p> <p>13. <i>Human bio-monitoring: facts and figures (La biosurveillance humaine : faits et chiffres)</i></p> <p>14. <i>Towards the elimination of asbestos-related diseases in the WHO European Region (Vers l'élimination des maladies liées à l'amiante dans la Région européenne de l'OMS)</i></p>
<b>16 h 00-16 h 30</b>	<b><i>Pause</i></b>
<b>16 h 30-18 h 00</b>	<p><b>Gouvernance du processus européen Environnement et santé : passé et futur – Quelle a été la gouvernance ? (Point 4 de l'ordre du jour)</b></p> <p>Durant cette séance, les participants examineront les défis de la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gouvernance du processus Environnement et santé depuis la Conférence de Parme et feront le bilan des enseignements qui en ont été tirés, notamment ses relations avec les autres mécanismes de gouvernance régionale, en particulier l'Union européenne. Ils étudieront également un document de travail qui comporte des propositions visant à renforcer le cadre</p>

	<p>institutionnel du processus jusqu'à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Enfin, ils passeront en revue et adopteront des modifications au règlement intérieur de l'EHTF.</p> <p><i>Documents utiles :</i></p> <p><i>7. Governing the European Environment and Health Process: lessons learned and way forward (Régir le processus européen Environnement et santé : enseignements tirés et perspectives)</i></p> <p><i>7.1 Draft ETHF Decision: Terms of Reference of the Ad Hoc Working Group and proposed revisions to the ET Rules of Procedure (Projet de décision concernant l'EHTF : mandat du groupe de travail spécial et propositions de révision du règlement intérieur de l'ET)</i></p> <p><i>9. Proposed revisions to the EHTF Rules of Procedure (Propositions de révision du règlement intérieur de l'EHTF)</i></p>
<b>20 h 00</b>	<b>Dîner</b>
<b>Jeudi 30 avril 2015</b>	
<b>08 h 00-09 h 00</b>	<b>Enregistrement</b>
<b>09 h 00-10 h 30</b>	<p>Priorités de la mise en œuvre d'ici à la Sixième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – Quelles sont les actions nécessaires ? (Point 5 de l'ordre du jour)</p> <p>Les participants à cette séance recenseront et examineront les insuffisances et les lacunes actuelles dans la mise en œuvre, en particulier concernant la réalisation des cinq cibles assorties d'une échéance stipulées par la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé et des objectifs du Cadre d'action régional européen sur le changement climatique et la santé. Ils détermineront également les domaines sur lesquels doivent se concentrer les efforts d'ici à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé ainsi que les actions concrètes requises de la part des États membres et des parties prenantes au processus Environnement et santé.</p> <p><i>Documents utiles :</i></p> <p><i>6. Improving environment and health in Europe: How far did we get? - Mid-term Review Report (Améliorer l'environnement et la santé en Europe : où en sommes-nous ? – Rapport d'évaluation à mi-parcours)</i></p> <p><i>11. Implementing the European Regional Framework for Action to protect health from climate change – A status report (Mise en œuvre du Cadre d'action régional européen pour protéger la santé face au changement climatique : rapport de situation)</i></p>

<b>10 h 30-11 h 00</b>	<b>Pause</b>
<b>11 h 00-12 h 30</b>	<p><b>Partenariats stratégiques pour le processus européen Environnement et santé (Point 6 de l'ordre du jour)</b></p> <p>Cette séance sera consacrée aux défis et aux possibilités concernant l'instauration de partenariats stratégiques en matière d'environnement et de santé dans la Région. Elle examinera en particulier l'intégration et la synergie avec les processus régionaux et mondiaux concernés, tels que le programme de développement durable pour l'après-2015, Santé 2020, les accords multilatéraux régionaux sur l'environnement et les engagements mondiaux relatifs aux changements climatiques. Elle analysera également l'efficacité des partenariats actuels à faire aboutir la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé ; recensera leurs lacunes éventuelles et proposera d'autres partenariats possibles.</p>
<b>12 h 30-14 h 00</b>	<b>Déjeuner et séance avec affiches</b>
<b>14 h 00-15 h 45</b>	<p><b>Thèmes et priorités futurs : feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – Où allons-nous ? (Point 7 de l'ordre du jour)</b></p> <p>Cette séance ouvrira le processus préparatoire à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, prévue pour 2017. Elle fournira un cadre de discussion concernant les grandes problématiques environnementales et sanitaires pour l'Europe au XXI<sup>e</sup> siècle et examinera les principales questions et cadres politiques intéressant le processus Environnement et santé à l'avenir. Enfin, l'EHTF sera invité à approuver le concept du processus préparatoire de la Sixième Conférence ministérielle et les modalités envisagées dans la feuille de route.</p> <p><i>Documents utiles :</i></p> <p><i>8. Roadmap towards the sixth Ministerial Conference on Environment and Health (2017) (Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (2017))</i></p> <p><i>Conference room paper: Results from the online consultation on the roadmap towards the 6<sup>th</sup> Ministerial Conference on Environment and Health (6MCEH) (Document de séance : résultats de la consultation en ligne sur la feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (6MCEH))</i></p>
<b>15 h 45-16 h 15</b>	<b>Pause</b>
<b>16 h 15-17 h 00</b>	<p><b>Séance de clôture (Points 8a et 9 de l'ordre du jour)</b></p> <p>Cette séance permettra de tirer les principales conclusions et de relever les messages clés de la réunion d'évaluation à mi-parcours, de formuler d'ultimes remarques, de traiter les éventuelles questions diverses et de clôturer la réunion.</p>

### **Annexe 3. Messages clés de la réunion relevés par le président**

#### **Introduction**

- Près de deux cents représentants de trente-sept États membres et neuf organisations parties prenantes ont participé à la réunion d'évaluation à mi-parcours.
- Les hôtes, les orateurs, les modérateurs, les participants aux tables rondes, les participants à la réunion, le comité de rédaction du rapport d'évaluation à mi-parcours, le groupe de travail spécial de l'EHTF et le secrétariat ont fait de cette manifestation une étape importante de la poursuite du processus européen Environnement et santé.
- L'accueil en musique par les enfants lors de la séance inaugurale nous a rappelé ceux pour qui le processus européen Environnement et santé avait du reste été créé.
- Les participants ont été accueillis par les directeurs généraux des ministères israéliens de la Santé et de la Protection de l'environnement, qui nous ont fait part de leur travail pour relever les défis auxquels est confronté leur pays sur le plan de l'environnement et de la santé, et dont les exposés ont été appuyés et complétés par les voyages d'étude du mardi et la présentation du rapport *Environmental Health in Israel 2014 (Hygiène de l'environnement en Israël 2014)*.
- La directrice régionale de l'OMS pour l'Europe nous a présenté le point de vue de l'OMS concernant l'objet de la réunion et l'ordre du jour qui devait être traité.
- La CEE-ONU a coorganisé cette manifestation et son directeur des programmes environnementaux a attiré l'attention sur le fait qu'elle était l'occasion de positionner le processus européen Environnement et santé comme l'un des mécanismes de mise en œuvre du programme de développement durable pour l'après-2015.

#### **Réalisations et lacunes en termes de mise en œuvre**

- Le rapport d'évaluation à mi-parcours, les six rapports thématiques préparés par le Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS de Bonn (Allemagne) et publiés à cette occasion par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, les expériences partagées par les délégations au travers de présentations, de vidéos et d'affiches relatent une histoire riche en succès, dont nous pouvons et devrions être fiers.
- Ces réussites doivent également nous encourager à faire plus et mieux. Des efforts supplémentaires doivent être consentis dans tous les domaines, et il convient d'accorder une attention particulière aux cibles assorties d'une échéance de la Déclaration de Parme.
- Une eau salubre et un assainissement sont une réalité pour plus de 90 % des habitants de la Région européenne de l'OMS, mais cent millions de personnes n'ont toujours pas accès à ces deux services de base. Les pays de la Région européenne de l'OMS qui travaillent sur les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'assainissement ne progressent pas au même rythme que le reste du monde.
- Le nombre de décès d'enfants imputables aux accidents de la circulation a diminué, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer l'infrastructure en vue d'assurer une activité physique sans risque.
- Trente-huit pays de la Région ont instauré l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires, ce qui signifie que quinze ne l'ont pas fait.
- Avec la Convention de Minamata sur le mercure, adoptée en 2013, nous disposons d'un nouvel outil d'importance qui nous aide à protéger nos enfants contre les expositions critiques aux produits chimiques dangereux. Cependant, seule la moitié de nos États membres ont élaboré des programmes ciblés visant à réduire les risques chimiques pour les enfants, y compris dans le cadre de l'obligation de mise en œuvre

des accords multilatéraux sur l'environnement existants, comme les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

- Trente-sept États membres ont interdit l'amiante sous toutes ses formes, mais, même pour eux, les déchets qui en contiennent constituent toujours un problème. Trois cents millions d'habitants de la Région européenne de l'OMS vivent dans des pays qui utilisent toujours l'amiante. Tant que cela ne changera pas, il ne sera pas possible d'éliminer les maladies liées à l'amiante. L'utilisation de cette substance est actuellement la question la plus controversée de la Région.
- Trente-deux États membres ont réalisé des évaluations de leur vulnérabilité sanitaire aux effets du changement climatique, et 22 ont préparé des plans d'adaptation nationaux en matière de santé. Le sous-groupe sur la santé face au changement climatique (HIC) de l'EHTF compte un nombre impressionnant de membres, avec 38 pays et cinq organismes.
- Les progrès sont inégaux. On peut constater des inégalités croissantes en matière d'environnement et de santé, non seulement entre les pays de notre Région, mais également à l'intérieur de ceux-ci – entre les villes et les campagnes, entre les riches et les pauvres. Nous devons être vigilants et veiller à ce que nos sociétés ne s'éloignent pas les unes des autres.

### **Les efforts doivent être poursuivis**

- L'évaluation à mi-parcours comportait une analyse objective des défis auxquels nous avons été confrontés au cours des cinq dernières années et des enseignements que nous en avons tirés, par exemple pour nous orienter au sein du vaste programme adopté à Parme pour le processus Environnement et santé.
- Les États membres de la Région européenne de l'OMS présentent une grande diversité en termes de systèmes juridiques, de situation socioéconomique et de difficultés spécifiques en matière d'environnement et de santé. Faire en sorte que le processus Environnement et santé reste pertinent pour tous les États membres et se mettre d'accord sur des priorités communes constitue donc un défi permanent. Une coordination, des réunions et d'autres activités sous-régionales peuvent contribuer à résoudre ces problèmes.
- Notre expérience passée montre que l'implication des secteurs de la santé et de l'environnement, des pouvoirs publics locaux et des autres parties prenantes concernées constitue la façon la plus efficace de progresser. Sa mise en pratique demeure cependant difficile. Souvent, il n'existe pas de dispositions institutionnelles organisant une collaboration intersectorielle à l'échelon national. S'efforcer d'intégrer « l'environnement et la santé dans toutes les politiques » et de disposer d'« indicateurs environnementaux et sanitaires » adaptés peut permettre de résoudre ces problèmes. La recherche et la prise en compte de thèmes offrant une valeur ajoutée aux deux secteurs sont essentielles pour s'assurer de leur soutien.
- Les décideurs doivent opérer des choix difficiles sur la base de valeurs sociétales qui font l'objet d'un large consensus. Il faut mettre en place des dispositifs et des canaux permettant de communiquer avec les décideurs et d'informer l'ensemble des secteurs concernés de la société. C'est par une approche positive, mettant l'accent sur les bénéfices des améliorations en matière d'environnement et de santé, que nous avons les meilleures chances de nous faire entendre. L'existence d'alternatives saines et respectueuses de l'environnement est souvent une condition préalable essentielle à la traduction des messages en actes.
- Les restrictions financières continuent de peser sur la Région. Il est par conséquent plus important que jamais de recueillir des bases factuelles sur les conséquences économiques de l'action – et de l'inaction – en matière d'environnement et de santé et de prendre en compte ces informations dans le cadre de l'élaboration des politiques.

L'identification de paramètres à même de mesurer correctement l'incidence économique constitue toujours un problème. À l'occasion de la réunion d'évaluation à mi-parcours, l'OMS a publié le rapport sur le coût économique de l'impact sanitaire de la pollution de l'air. Plusieurs autres publications sont disponibles ou en cours d'élaboration dans le monde, y compris un projet de « rapport Stern » dans le domaine de l'environnement et de la santé, proposé par la Global Alliance on Pollution and Health, qui contribuerait certainement à faire évoluer les choses dans le bon sens.

- Dans plusieurs États membres, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des engagements en matière d'environnement et de santé font cruellement défaut. Il est primordial d'élaborer de nouvelles stratégies d'obtention de ressources pour poursuivre avec succès le processus Environnement et santé.
- Les échanges de connaissances et d'informations, la mise en commun des exemples de bonnes pratiques, la promotion de l'adhésion aux accords multilatéraux sur l'environnement pertinents et de leur mise en œuvre, et l'encouragement des activités de recherche indispensables demeurent essentiels pour aller plus loin dans ce processus.

### **Priorités d'ici à la Sixième Conférence ministérielle**

- Sans perdre de vue les insuffisances et les défis recensés, nous devons mettre l'accent sur les cibles assorties d'une échéance jusqu'en 2017.
- La lutte contre les risques sanitaires liés aux produits chimiques – l'élimination des maladies imputables à l'amiante étant la plus pressante des cibles de Parme – et à la pollution de l'air avec ses terribles conséquences en termes de décès, de maladies et de coûts économiques, ainsi que la poursuite des investissements dans l'eau et l'assainissement et la lutte contre l'inaction en matière de changement climatique et de santé devraient figurer en tête de nos préoccupations.
- Nous devons faire porter nos efforts là où ils donneront les meilleurs résultats ou là où l'absence d'action serait le plus préjudiciable, en tenant compte de l'ampleur des effets sur la santé, des mesures possibles et de la disponibilité d'outils politiques favorables.

### **Gouvernance**

- La gouvernance n'est pas un but en soi, mais nous devons poursuivre les discussions en vue de définir la structure de gouvernance la plus à même de servir nos ambitieux objectifs.
- La tenue de réunions annuelles de l'EHTF est essentielle pour renforcer l'implication de l'ensemble des États membres dans le processus, que ce soit en termes de nombre ou de mesures prises. Dans ce contexte, nous devons faire des efforts supplémentaires pour que les deux secteurs soient pleinement représentés pour tous les États membres.
- Le groupe de travail spécial, créé par l'EHTF à Bruxelles en 2013, s'est avéré très utile. Il a été décidé, avec un large soutien, de prolonger sa mission jusqu'à la Sixième Conférence ministérielle et un nouveau mandat a été adopté pour ce groupe. Ce mandat met l'accent sur le rôle du groupe dans le cadre de la préparation de la Sixième Conférence ministérielle et le charge d'élaborer des propositions concrètes en vue d'améliorer encore la structure de gouvernance du processus Environnement et santé.
- Il est nécessaire que le groupe de travail spécial reste en contact avec l'ensemble de l'EHTF. Toutes ses réunions seront ouvertes aux membres de l'EHTF.
- Des amendements au règlement intérieur de l'EHTF ont été adoptés. Ils concernent notamment le lien avec le CMES, la clarification de la durée des mandats du président et du coprésident de l'EHTF et la prise de décision par voie électronique.
- Il est nécessaire de renforcer le soutien politique de haut niveau au processus, aussi bien sur le plan national que sur la scène internationale. Dans ce contexte, il

conviendra de consentir des efforts supplémentaires pour que le CMES exerce son rôle. Nous devons continuer à accroître la visibilité de notre travail et mettre à profit toutes les occasions qui nous sont offertes en ce sens.

### **Partenariats**

- Le processus Environnement et santé englobe un certain nombre d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales dont le travail est extrêmement intéressant. Cependant, il est nécessaire de renforcer les liens avec les programmes concernés de ses parties prenantes. Le programme Santé 2020 de l'OMS ainsi que les accords multilatéraux sur l'environnement et les programmes intersectoriels placés sous les auspices de la CEE-ONU et du PNUE fournissent en particulier des outils utiles à la mise en œuvre des engagements de Parme. Plusieurs États membres ont souligné l'intérêt des activités menées au titre du Protocole sur l'eau et la santé aux niveaux national et local. Tous les États membres sont vivement encouragés à signer, ratifier et mettre en œuvre ces instruments.
- Il existe également de solides points de convergence entre le processus Environnement et santé et les objectifs de développement durable pour l'après-2015. Le processus doit s'affirmer comme un instrument de premier plan pour la mise en œuvre du programme de développement durable dans la Région européenne de l'OMS.
- Les institutions financières internationales accordent une attention accrue aux questions d'environnement et de santé. De nouveaux partenariats avec elles pourraient nous aider à mieux mettre en œuvre nos engagements.
- Des efforts supplémentaires doivent être consentis pour traduire les partenariats mondiaux et régionaux en mesures aux niveaux national et local. Des efforts supplémentaires doivent également être consentis afin d'identifier des possibilités concrètes de renforcement de la coopération et de tirer parti des synergies résultant des partenariats, qu'ils soient récents ou bien établis.

### **Préparation de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé et des activités futures**

- Durant ces deux prochaines années, il nous faudra à la fois nous concentrer sur le travail inachevé et sur les priorités auxquelles nous sommes engagés à Parme et nous consacrer à la formulation et à la préparation de notre programme à venir. La feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle, qui constitue une base utile dans le second cas, a été acceptée à l'unanimité. Sa première composante consiste en un processus de négociations politiques qui aboutira à la Déclaration ministérielle et à la définition d'engagements politiques devant être adoptés par la Sixième Conférence ministérielle. La deuxième composante consiste en une série de consultations thématiques, dont les résultats alimenteront à leur tour les négociations politiques.
- Durant l'élaboration du nouveau programme et la négociation du document final de la Sixième Conférence ministérielle, les États membres devront privilégier un nombre limité d'objectifs clairs et mesurables, dont nous devrions assumer la responsabilité et dont l'urgence et la valeur ajoutée sont maximales. Afin de bénéficier du soutien et des outils appropriés pour faciliter la convergence sur le plan national et international autour de projets clairs, nous nous réjouissons que certains États membres se déclarent prêts à défendre des aspects essentiels du futur programme : leur appui et leur leadership seront déterminants pour nous mettre sur la bonne voie.
- L'EHTF sera l'organe chargé des préparatifs de la prochaine Conférence ministérielle et servira également de cadre à la négociation du document final sur la base de la participation de l'ensemble des États membres et des organisations intéressées.

- S'il s'avère nécessaire de modifier la structure de gouvernance adoptée à Parme, ce point devra figurer dans le document final de la prochaine Conférence ministérielle.

### **Conclusions**

- Vingt-sept ans après le début du processus européen Environnement et santé, sa réunion d'évaluation à mi-parcours a suscité un large intérêt et la participation active de pratiquement toutes les délégations présentes. Cette dynamique est un succès en soi et elle devrait être maintenue et exploitée durant les deux années de préparation de la prochaine Conférence ministérielle. Elle devrait également être étendue aux délégations qui n'ont pas été en mesure d'assister à cette réunion d'évaluation à mi-parcours.
- En ma qualité de président de l'EHTF, cela a été pour moi un plaisir et un honneur de servir le processus. Soyez certains que le président sortant continuera à l'accompagner, notamment en tant que membre du groupe de travail spécial.
- Tous se joignent à moi pour souhaiter au professeur Gjorgjev, qui assume désormais la fonction de président du Groupe de travail européen Environnement et santé, bonne chance, persévérance et succès.

**Annexe 4. Liste des participants****États membres****Albanie**

Milva Ekonomi  
 Vice-ministre de la Santé  
 Ministère de la Santé  
 Bulevardi 'Bajram Curri', Nr. 1  
 1000 Tirana

Kostanca Shandro  
 Traductrice et assistante de la vice-ministre  
 Ministère de la Santé  
 Bulevardi 'Bajram Curri', Nr. 1  
 1000 Tirana

Alfred Careri  
 Secrétaire général  
 Ministère de la Santé  
 Bulevardi 'Bajram Curri', Nr. 1  
 1000 Tirana

**Allemagne**

Ute Winkler  
 Chef de la Division « Questions fondamentales de  
 prévention, d'auto-assistance et de protection de  
 l'hygiène de l'environnement »  
 Ministère fédéral de la Santé  
 Friedrichstr. 108  
 D-10117 Berlin

Anton Hufnagl  
 Fonctionnaire  
 Ministère fédéral de l'Environnement, de la  
 Conservation de la nature, de la Construction et de  
 la Sécurité nucléaire  
 Robert-Schuman Platz 3  
 53175 Bonn

Karin Höppner  
 Referentin 422  
 Umwelt und Gesundheit, Grundsatzfragen der  
 Prävention, Selbsthilfe  
 Bundesministerium für Gesundheit  
 Rochusstr. 1  
 53123 Bonn

Hildegard Niemann  
 Conseillère scientifique  
 Robert Koch-Institute  
 General-Pape-Str. 62-66  
 12101 Berlin

Alexander Nies  
 Directeur  
 Ministère fédéral de l'Environnement, de la  
 Conservation de la nature, de la Construction et de la  
 Sécurité nucléaire  
 Robert-Schuman Platz 3  
 53175 Bonn

Barbara Werkschkun  
 Consultante  
 Wissenschaftsbüro  
 Naunynstr. 30  
 D-10997 Berlin

Birgit Wolz  
 Chef de la Division de l'environnement et de la santé  
 Ministère fédéral de l'Environnement, de la  
 Conservation de la nature, de la Construction et de la  
 Sécurité nucléaire  
 Robert-Schuman Platz 3  
 53175 Bonn

Maro Luisa Schulte  
 Déléguée aux questions pour la jeunesse  
 Schleiermacherstr. 21  
 10961 Berlin

Martina Wichmann-Bruche  
Chef de service, Travail et affaires sociales  
Ambassade d'Allemagne, Tel-Aviv  
Daniel Frisch 3  
6473104 Tel-Aviv  
Israël

## **Arménie**

Anahit Aleksandryan  
Chef de département  
Division des politiques en matière de substances  
dangereuses et de déchets  
Ministère de la Protection de la nature  
Governmental Building 3, Republic Square  
0010 Erevan

Aram Petrosyan  
Chef de cabinet adjoint  
Ministère de la Santé, Arménie  
Governmental Building 3, Republic Square  
0010 Erevan

## **Autriche**

Sonja Spiegel  
Abteilung III/5 - Strahlenschutz  
Bundesministerium für Gesundheit  
Radetzkystraße 2  
1030 Vienne

## **Azerbaïdjan**

Arastun Hasanov  
Directeur  
Département national de surveillance  
Ministère de l'Écologie et des Ressources naturelles  
B. Aghayev Str. 100 A  
AZ -1073 Bakou

## **Bélarus**

Larisa Karpuk  
Spécialiste en chef  
Département d'hygiène, d'épidémiologie et de  
prévention  
Ministère de la Santé  
Myasnikova Str., 39  
220048 Minsk

Siarhei Sychyk  
Directeur  
Centre national scientifique et pratique d'hygiène  
Akademicheskaya, 8  
220012 Minsk

Dmitry Podoliako  
Chef adjoint  
Département des travaux analytiques, de la politique  
nationale et de la réglementation dans le domaine de  
la protection de l'environnement  
Ministère des Ressources naturelles et de la  
Protection de l'environnement de la République du  
Bélarus  
Kollektornaya Str., 10  
220004 Minsk

## **Belgique**

Fabrice Thielen  
Conseiller scientifique environnement et santé  
Représentant de la cellule nationale environnement  
santé, SPF Santé publique, sécurité de la chaîne  
alimentaire et environnement  
Place Victor Horta/Victor Hortaplein, 40/10  
1060 Bruxelles

Michaël Bouquet  
Conseiller  
Cabinet de la ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

## **Croatie**

Krunoslav Capak  
Chef du Département de l'environnement et de la  
santé  
Institut national croate de santé publique  
Rockefellerova 7  
10000 Zagreb

## **Danemark**

Lis Keiding  
Conseillère technique spécialisée  
Autorité danoise de la santé et des médicaments  
Axel Heides Gade 1  
DK-2300 Copenhague

## **Espagne**

Ruben Moreno Palanques  
Secrétaire général à la santé et à la consommation  
Ministère de la Santé, des Services sociaux et de  
l'Égalité  
Paseo del Prado 18-20  
Planta baja, esquina con Lope de Vega  
28014 Madrid

Maj-Britt Larka Abellan  
Directrice générale adjointe, Qualité de l'air et  
environnement industriel  
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de  
l'Environnement  
Madrid

## **Estonie**

Aive Telling  
Chef, Hygiène de l'environnement et sécurité  
chimique  
Département de la santé publique  
Ministère des Affaires sociales  
Gonsiori 29  
15027 Tallinn

Jelena Tomasova  
Directrice générale adjointe  
Conseil de la santé  
Paldiski mnt 81  
10617 Tallinn

Tiiu Aro  
Directrice générale  
Conseil de la santé  
Paldiski mnt 81  
10617 Tallinn

## **Ex-République yougoslave de Macédoine**

Dragan Gjorgjev  
Professeur d'université/Conseiller politique  
Institut de santé publique  
50-ta Divizija 10  
1000 Skopje

Rashela Mizrahi  
Conseillère auprès du ministre de la Santé  
Ministère de la Santé  
Str. Kosta Novakovik 46 3/3  
1000 Skopje

## **Finlande**

Mikko Paunio  
Conseiller ministériel  
Service de la promotion de la protection sociale et de  
la santé  
Groupe de l'hygiène de l'environnement  
Ministère des Affaires sociales et de la Santé  
PO Box 33  
FI-00023 Government

## **France**

Caroline Paul  
Chef du Bureau de l'environnement extérieur et des  
produits chimiques  
Ministère des Affaires sociales et de la Santé  
Direction générale de la santé  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP

## **Géorgie**

Giorgi Somkhishvili  
Vice-ministre  
Ministère de l'Environnement et de la Protection des  
ressources naturelles de Géorgie  
6 Gulua Street  
0114 Tbilissi

Nana Gabriadze  
Chef de la Division d'hygiène de l'environnement  
Centre national de lutte contre les maladies et  
de santé publique de Géorgie  
Ministère du Travail, de la Santé et des Affaires  
sociales de Géorgie  
9, M. Asatiani, str  
0177 Tbilissi

## **Hongrie**

Anna Margit Páldy  
Directrice générale adjointe  
Institut national de l'hygiène de l'environnement  
Albert Flórián út 2-6, 1097 Budapest

## Israël

Arnon Afek  
Directeur général  
Ministère de la Santé  
Jérusalem

Tzur Galin  
Directeur de la qualité de l'air et du changement  
climatique  
Division des industries et des autorisations  
Ministère de la Protection de l'environnement  
Kanfei Nesharim St. 5  
95464 Jérusalem

David Leffler  
Directeur général  
Ministère de la Protection de l'environnement  
Kanfei Nesharim St. 5  
95464 Jérusalem

Tamar Bar-On Mazar  
Directrice de l'amiante et des poussières nocives  
Division des industries et des autorisations  
Ministère de la Protection de l'environnement  
Kanfei Nesharim St. 5, 95464 Jérusalem

Sinaia Netanyahu  
Scientifique en chef  
Ministère de la Protection de l'environnement  
Kanfei Nesharim 5  
95464 Jérusalem

Isabella Karakis  
Chef de l'épidémiologie environnementale  
Services de santé publique  
Ministère de la Santé  
Jérusalem

Itamar Grotto  
Directeur  
Services de santé publique  
Ministère de la Santé  
39 Yirmiyahoo St.  
91010 Jérusalem

Michael Gedalevitz  
Officier de santé, district sud  
Ministère de la Santé  
Jérusalem

Orna Matzner  
Chef de l'unité des sciences  
Ministère de la Protection de l'environnement  
5 Kanfei Nesharim St  
34033 Jérusalem

Jonathan Dubnov  
Officier de santé adjoint, district de Haïfa  
Ministère de la Santé  
Jérusalem

Shlomo Katz  
Directeur du district de Haïfa  
Ministère de la Protection de l'environnement  
15 Palyam St  
31334 Haïfa

Tamar Berman  
Toxicologue en chef  
Services de santé publique  
Ministère de la Santé  
Jérusalem

Alon Zaks  
Directeur adjoint de la division des ressources  
naturelles  
Ministère de la Protection de l'environnement  
Kanfei Nesharim St. 5  
95464 Jérusalem

Maya Negev  
Membre de la Faculté, chargée de cours  
École de santé publique  
Université de Haïfa

## Italie

Massimo Cozzone  
Haut fonctionnaire  
Direction du développement durable, des dommages  
environnementaux et des rapports avec l'Union  
européenne et les organismes internationaux  
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la  
Mer  
Via Cristoforo Colombo, 44, 00147 Rome

Alessandra Burali  
Experte  
Direction du développement durable, des dommages  
environnementaux et des rapports avec l'Union  
européenne et les organismes internationaux  
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la  
Mer  
Via Cristoforo Colombo, 44, 00147 Rome

Alessandra Fidanza  
Architecte – Urbaniste  
Direction du développement durable, des dommages  
environnementaux et des rapports avec l'Union  
européenne et les organismes internationaux  
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la  
Mer  
Via Cristoforo Colombo, 44, 00147 Rome

Luciana Sinisi  
Chef de l'unité des déterminants environnementaux  
de la santé  
Institut national italien pour la recherche et la  
protection environnementales (ISPRA)  
Via Vitaliano Brancati, 48, 00144 Rome

Francesca De Maio  
Experte  
Déterminants environnementaux de la santé  
Institut national italien pour la recherche et la  
protection environnementales (ISPRA)  
Via Vitaliano Brancati, 48, 00144 Rome

## Kazakhstan

Nazarbek Beisen  
Président du Comité de surveillance de l'activité  
médicale et pharmaceutique  
Ministère des Soins de santé et du Développement  
social  
Orynbor 8  
010000 Astana

## Kirghizistan

Asylbek Sydykanov  
Directeur adjoint  
Département de prévention des maladies et de  
surveillance sanitaire et épidémiologique  
Ministère de la Santé

Artur Buiuklianov  
Directeur  
Centre national de surveillance sanitaire et  
épidémiologique de Bichkek

Asel Raimkulova  
Spécialiste en chef  
Département d'expertise écologique et de gestion de  
la nature  
Agence d'État

## **Lettonie**

Jana Feldmane  
Directrice par intérim du Département de santé  
publique  
Ministère de la Santé de la République de Lettonie  
Brivibas 72  
1011 Riga

## **Lituanie**

Rimantė Šalaševičiūtė  
Ministre de la Santé  
Ministère de la Santé de la République de Lituanie  
Vilniaus Str. 33  
01506 Vilnius

Olita Rusickaite  
Administratrice de santé publique  
Centre pour l'éducation en santé et la prévention  
des maladies  
Kalvariju str. 153  
08221 Vilnius

Romualdas Sabaliauskas  
Directeur  
Centre pour l'éducation en santé et la prévention des  
maladies  
Kalvariju str. 153  
08221 Vilnius

## **Malte**

Roberto DeBono  
Spécialiste résident, médecine de santé publique  
Bureau du Surintendant de la santé publique  
Out-Patients Block, Level 1  
St. Luke's Hospital, Guardamangia

## **Monténégro**

Marija Vukčević  
Deuxième secrétaire  
Mission du Monténégro auprès de l'Union  
européenne  
Rue du Trône 117  
1050 Bruxelles  
Belgique

Nada Pavicevic  
Chef du Département de la coopération  
internationale  
Ministère du Développement durable et du  
Tourisme  
Ul. 4. juli 107/1 – 100  
81000 Podgorica

## **Norvège**

Vigdis Roenning  
Directrice des politiques  
Ministère royal de la Santé et des Services sociaux  
Teatergata 9  
0030 Oslo

Preben Ottesen  
Directeur de département  
Institut norvégien de santé publique  
PO Box 4404 Nydalen  
NO-0403 Oslo

Kjetil Bordvik  
Conseiller principal  
Ministère royal de la Santé et des Services sociaux

## **Pays-Bas**

Brigit Staatsen  
Institut national pour la santé publique et  
l'environnement (RIVM)  
PO Box 1  
3720 BA Bilthoven

Joris van der Voet  
Équipe de direction, Direction de la sécurité et des  
risques  
Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement  
Plesmanweg 1-6  
2597 JG Den Haag

## **Pologne**

Wojciech Hanke  
Directeur adjoint  
Institut de médecine du travail, consultant national en  
médecine environnementale  
Ministère polonais de la Santé  
ul. Św. Teresy 8  
91-348 Lodz

Bożena Adamska  
Conseillère auprès du ministre, Département de la  
protection de l'air, ministère polonais de  
l'Environnement  
ul. Wawelska 52/54  
00-922 Varsovie

Małgorzata Wejtko  
Directrice du Département de la protection de l'air,  
ministère polonais de l'Environnement

## **Portugal**

Alexandra Carvalho  
Secrétaire générale  
Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du  
territoire et de l'Énergie  
Rua de O Seculo, 63, 2<sup>e</sup> étage  
1200-433 Lisbonne

## **République de Moldova**

Lazar Chirica  
Vice-ministre  
Ministère de l'Environnement de la République de  
Moldova  
9, Cosmonautilor St  
MD 2005 Chisinau

Virginia Bilici  
Conseillère du Département d'analyse, de  
surveillance et d'évaluation des politiques  
Ministère de l'Environnement de la République de  
Moldova  
9, Cosmonautilor St  
MD 2005 Chisinau

## **République tchèque**

Ruzena Kubinova  
Directrice de la surveillance de l'hygiène de  
l'environnement  
Institut national de santé publique  
Srobarova 48  
10042 Prague

## **Roumanie**

Alexandru Rafila  
Conseiller personnel pour les politiques de santé  
auprès du ministre de la Santé  
Ministère de la Santé  
Cristian Popisteanu 1-3  
Bucarest

Raluca Puiu  
Conseillère auprès du ministre  
Ministère de la Santé  
Bucarest

## **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Louise Newport  
Responsable des politiques scientifiques  
Changement climatique, développement durable et  
événements météorologiques extrêmes  
Département de la Santé  
79 Whitehall  
London SW1A 2NS

## **Serbie**

Milutin Stanojevic  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
Ambassade de la République de Serbie  
10, Bodenheimer St  
62008 Tel-Aviv  
Israël

Branislava Matic Savicevic  
Chef du Département d'hygiène de  
l'environnement et d'hygiène scolaire  
Institut serbe de santé publique  
Dr Subotica 5  
11000 Belgrade

Biljana Filipovic  
Chef de l'Unité de coopération internationale et de  
développement durable, Département de la  
coopération internationale et de l'intégration  
européenne  
Ministère de l'Agriculture et de la Protection de  
l'environnement  
Omladinskih brigade 1  
11070 Novi Belgrade

## **Slovaquie**

Katarina Halzlova  
Chef  
Département de l'hygiène de l'environnement  
Autorité de santé publique de la République slovaque  
Trnavska cesta 52, 826 45 Bratislava

## **Suisse**

Pierre Studer  
Chef de la délégation suisse  
Régulateur principal pour l'eau potable  
Département fédéral de l'intérieur  
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des  
affaires vétérinaires OSAV  
Division Denrées alimentaires et nutrition  
Schwarzenburgstrasse 155  
3003 Berne

Damiano Urbinello  
Collaborateur scientifique  
Département fédéral de l'intérieur  
Office fédéral de la santé publique  
Stratégies de la santé  
Projets d'innovation  
Schwarzenburgstrasse 161  
3003 Berne

Sabine Unternährer  
Conseillère politique  
Département fédéral des affaires étrangères  
Division Politiques extérieures sectorielles  
Bundesgasse 28  
3003 Berne

## **Tadjikistan**

Kholmakhmad Nazarov  
Chef adjoint  
Service national de surveillance sanitaire/  
épidémiologique  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale de la  
population  
Chapaeva str, 8  
734025 Douchanbé

## **Turkménistan**

Bahargul Agayeva  
Chef du Département de statistiques et  
d'informations médicales  
Ministère de la Santé et de l'Industrie médicale du  
Turkménistan  
20 Archabil, 744036 Achgabat

Guzaliya Gazizova  
Chef du Département national de surveillance  
sanitaire  
Service national sanitaire/épidémiologique du  
ministère de la Santé et de l'Industrie médicale du  
Turkménistan  
20 Archabil, 744036 Achgabat

## Représentants des parties prenantes

### Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL)

Marie-Christine Dewolf  
Vice-présidente HEAL  
Chef de projet Environnement et évaluation des  
risques sanitaires, Hainaut Vigilance Sanitaire  
Hygiène Publique en Hainaut  
Bd. Saintelette, 55  
7000 Mons  
Belgique

Arye Vanger  
Chef du Département de la qualité de l'air et de  
l'énergie  
Union israélienne pour la défense  
environnementale  
(Adam Teva V'Din)  
48 Yehuda Halevy St., Tel-Aviv, Israël

Indre Butiene  
Membre du comité exécutif de HEAL  
Vide-doyenne, Développement et affaires  
internationales  
Faculté des sciences de la santé, Université de  
Klaipėda  
H.Manto str.84  
LT-92294, Klaipėda  
Lituanie

Sarit Caspi-Oron  
Chef du Département de l'eau, des produits  
chimiques et de la santé  
Union israélienne pour la défense  
environnementale  
48 Yehuda Halevy St., Tel-Aviv, Israël

Ruth Ostrin  
Directrice  
Environment and Health Fund  
11 Rivka St.  
Jérusalem 9346117  
Israël

### Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)

Jan Semenza  
Expert en chef  
Centre européen de prévention et de contrôle des  
maladies  
Tomtebodavagen 11A  
SE-171 83 Stockholm  
Suède

### **Centre régional pour l'environnement (REC)**

Mihallaq Qirjo  
Directeur du bureau de pays  
Centre régional pour l'environnement en Europe  
centrale et orientale (REC) CO Albanie  
St. Ismail Qemali, No. 27  
1000 P.O.Box 127, Tirana  
Albanie

Anita Kocic  
Experte  
Environnement et santé  
Centre régional pour l'environnement en Europe  
centrale et orientale (REC)  
Ady Endre ut 9-11  
2000 Szentendre, Hongrie

Eva Csobod  
Experte en chef  
Environnement et santé  
Centre régional pour l'environnement en Europe  
centrale et orientale (REC)  
Ady Endre ut 9-11, 2000 Szentendre, Hongrie

### **Coalition de la jeunesse européenne pour l'environnement et la santé (European Environment and Health Youth Coalition, EEHYC)**

Iulian-Adrian Vasnic  
Président  
EEHYC  
55 Sunningdale Avenue  
TW13 5JR Hanworth  
Middlesex  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du  
Nord

Natalia Ciobanu  
Membre du conseil consultatif  
EEHYC  
Chisinau  
République de Moldova

Dovilė Adamonytė  
Vice-président  
EEHYC  
Vilnius  
Lituanie

### **Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)**

Marco Keiner  
Directeur  
Division de l'environnement  
Commission économique des Nations Unies pour  
l'Europe  
Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Suisse

Sarangoo Radnaaragchaa  
Chargée d'affaires environnementales  
Division de l'environnement  
Commission économique des Nations Unies pour  
l'Europe  
Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Suisse

### **ECO FORUM**

Sascha Gabizon-Kranendonk  
Directrice internationale  
WEFC (Women in Europe for a Common Future)  
Korte Elisabethstraat 6  
3511 JG Utrecht, Pays-Bas

Olga Podosenova  
Coordinatrice de programme  
NGO Planet of Hopes  
15-61 Azina Street  
620027 Ekaterinbourg  
Fédération de Russie

Chantal Van den Bossche  
Responsable de la communication  
WECF (Women in Europe for a Common Future)  
Korte Elisabethstraat 6  
3511 JG Utrecht  
Pays-Bas

Olga Ponizova  
Directrice  
EcoAccord/Eco-Forum européen  
37-61 Sheremetievskaya Str.  
127521 Moscou  
Fédération de Russie

Natasha Dokovska Spirovska  
Coordinatrice  
WECF (Women in Europe for a Common Future)  
Venijamin Macukovski 2A-3/16  
1000 Skopje  
Ex-République yougoslave de Macédoine

### **Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

Nils Axel Braathen  
Administrateur principal  
Direction de l'environnement de l'OCDE  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16  
France

### **PNUE/Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm**

Katarina Magulova  
Responsable de programme  
Secrétariat PNUE des Conventions de Bâle, de  
Rotterdam et de Stockholm  
Chemin des Anémones 11-15  
CH-1219 Châtelaine, Genève  
Suisse

### **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

Christoph Hamelmann  
Chef d'équipe régional, Santé et développement  
Programme des Nations Unies pour le  
développement  
Istanbul  
Turquie

### **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)**

Wondwosen K Asnake  
Responsable de programme  
11-13 Chemin des Anémones  
1219 Châtelaine, Genève  
Suisse

## Organisation mondiale de la santé

### Bureau régional de l'Europe

Zsuzsanna Jakab  
Directrice régionale  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

Elizabet Paunovic  
Chef de bureau  
Centre européen de l'environnement et de la santé de  
l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn, Allemagne

Guénaël Rodier  
Directeur  
Division des maladies transmissibles, de la sécurité  
sanitaire et de l'environnement  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

Roberto Bertolini  
Chef  
Bureau de l'OMS auprès de l'Union européenne  
Maison des Nations Unies  
14, rue Montoyer  
B-1000 Bruxelles  
Belgique

Srdan Matic  
Coordinateur, Environnement et santé  
Division des maladies transmissibles, de la sécurité  
sanitaire et de l'environnement  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

Francesca Racioppi  
Conseillère principale en politiques et programmes  
Division des maladies transmissibles, de la sécurité  
sanitaire et de l'environnement  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

### Siège de l'OMS

Ivan Ivanov  
Chef d'équipe, Médecine du travail  
Département Santé publique, environnement et  
déterminants sociaux de la santé  
Siège de l'OMS  
20, avenue Appia  
1211 Genève  
Suisse

### Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est

Lesley Onyon  
Conseillère régionale  
Santé au travail et sécurité chimique  
Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est  
World Health House, I.P. Estate  
New Delhi 110002  
Inde

## **Comité permanent du Comité régional de l’OMS**

Alex Leventhal  
Membre du Comité permanent du  
Comité régional de l’OMS  
Directeur, Service des relations internationales  
Ministère de la Santé  
39 Yirmiyahu St.  
Jérusalem 91010  
Israël

## **Comité des politiques de l’environnement de la CEE-ONU**

Elisabete Quintas Da Silva  
Présidente du Comité des politiques de  
l’environnement de la CEE-ONU  
Bureau du ministre du Développement régional  
Attachée auprès du Premier ministre  
Rua Professor Gomes Teixeira, 2-8  
1399 -022 Lisbonne  
Portugal

## **Observateurs**

### **Centres collaborateurs de l’OMS**

Tiina Ikäheimo  
Vice-directrice  
Centre collaborateur de l’OMS pour les changements  
mondiaux, l’environnement et la santé publique  
Centre pour la recherche en hygiène de  
l’environnement et en santé respiratoire, Université  
d’Oulu  
PO Box 5000, FI-90014 University of Oulu, Oulu  
Finlande

David Russell  
Directeur  
Centre pour les risques liés aux rayonnements, aux  
produits chimiques et à l’environnement  
Centre collaborateur de l’OMS pour la gestion de la  
santé publique en matière d’incidents chimiques  
Western Avenue, CF5 2YB Wales  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du  
Nord

### **Banque mondiale**

Jostein Nygard  
Chef de programme  
Banque mondiale  
1818 H Street  
Washington DC 20433  
États-Unis d’Amérique

### **Global Alliance on Health and Pollution**

Richard Fuller  
Président  
Blacksmith Institute/Pure Earth  
475 Riverside Drive Suite 860  
New York, NY 10115  
États-Unis d’Amérique

## **No Excuse Slovenia**

Tomaz Gorenc  
Experte  
No Excuse Slovenia  
Gregorčičeva 7  
1000 Ljubljana, Slovénie

## **Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est**

Petar Bulat  
Vice-doyen  
École de médecine de l'université de Belgrade  
Deligradska 29  
11000 Belgrade, Serbie

## **Conseillers temporaires**

Luca Carra  
Partenaire chez Zadig Ltd  
Milan  
Italie

Michal Krzyzanowski  
Varsovie  
Pologne

## **Secrétariat de l'OMS**

Philip Baumann  
Spécialiste TIC  
Centre européen de l'environnement et de la santé de  
l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Bettina Menne  
Chef de programme  
Centre européen de l'environnement et de la santé de  
l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

James Creswick  
Conseiller technique  
Centre européen de l'environnement et de la santé de  
l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Sandra H Neale  
Consultante en communication  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

Marina Hansen  
Assistante de programme  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

Anna Roepstorff  
Assistante technique  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague  
Danemark

Marie-Eve Héroux  
 Conseillère technique  
 Centre européen de l'environnement et de la santé de  
 l'OMS  
 Platz der Vereinten Nationen 1  
 53113 Bonn  
 Allemagne

Cristiana Salvi  
 Chargée de communication  
 Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
 UN City, Marmorvej 51  
 DK-2100 Copenhague  
 Danemark

Dorota Jarosinska  
 Chef de programme  
 Centre européen de l'environnement et de la santé de  
 l'OMS  
 Platz der Vereinten Nationen 1  
 53113 Bonn  
 Allemagne

Oliver Schmoll  
 Chef de programme  
 Centre européen de l'environnement et de la santé de  
 l'OMS  
 Platz der Vereinten Nationen 1  
 53113 Bonn  
 Allemagne

Edith Kimotho  
 Assistante  
 Centre européen de l'environnement et de la santé de  
 l'OMS  
 Platz der Vereinten Nationen 1  
 53113 Bonn  
 Allemagne

Christian Schweizer  
 Conseiller technique  
 Division des maladies transmissibles, de la sécurité  
 sanitaire et de l'environnement  
 Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
 UN City, Marmorvej 51  
 DK-2100 Copenhague, Danemark

Marco Martuzzi  
 Chef de programme  
 Centre européen de l'environnement et de la santé de  
 l'OMS  
 Platz der Vereinten Nationen 1  
 53113 Bonn  
 Allemagne

Julia Solovieva  
 Attachée d'administration  
 Centre européen de l'environnement et de la santé de  
 l'OMS  
 Platz der Vereinten Nationen 1  
 53113 Bonn  
 Allemagne

## Rapporteur

Teresa Lander  
 Twain Cottage  
 Church Road, Doynton  
 BS30 5SU  
 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du  
 Nord

## Participants israéliens

Yair Amikam  
 Directeur général adjoint, Information et relations  
 internationales  
 Ministère de la Santé

Revital Mimran  
 Ministère de la Santé

Rani Amir  
 Ministère de la Protection de l'environnement

Aya Pacht  
 Superviseur, autorisations liées aux matières  
 dangereuses  
 Ministère de la Protection de l'environnement

Oron Asaraf  
Chauffeur du directeur général  
Ministère de la Protection de l'environnement

Liora Avrishmi  
Département des relations internationales  
Ministère de la Santé

Orna Bergerson  
Scientifique en chef adjointe  
Ministère de la Protection de l'environnement

Galit Cohen  
Directrice générale adjointe pour la politique et la planification  
Ministère de la Protection de l'environnement

Dikla Dahan  
Sous-directrice, Services de santé publique  
Ministère de la Santé

Milka Dunchin  
Réseau des Villes-santé d'Israël

Ronit Endevelt  
Chef du Département de la nutrition  
Ministère de la Santé

Yaniv Gal  
Bureau du scientifique en chef  
Ministère de la Protection de l'environnement

Michal Goldberg  
Conseillère juridique  
Hygiène de l'environnement  
Ministère de la Santé

Or Goldfarb  
Directrice adjointe à l'Économie  
Ministère de la Protection de l'environnement

Manfred Green  
Directeur de l'École de santé publique  
Université de Haïfa

Sonia Habib  
Officier de santé adjoint, district de Haïfa  
Ministère de la Santé

Galit Palzur  
Directeur de la Division de l'économie et des normes  
Ministère de la Protection de l'environnement

Reut Rabi  
Coordinatrice principale pour la qualité de l'air  
Ministère de la Protection de l'environnement

Raanan Raz  
Département d'épidémiologie environnementale  
Ministère de la Santé

Shay Reicher  
Gestion des risques  
Service national de l'alimentation  
Ministère de la Santé

Shmuel Rishpon  
Officier de santé, district de Haïfa  
Ministère de la Santé

David Rubin  
Chef de secteur, Technologies de traitement des eaux usées  
Ministère de la Protection de l'environnement

Zila Saddon  
Ministère de la Santé

Iris Safari  
Coordinatrice de la prévention de la pollution marine, eaux usées industrielles  
Ministère de la Protection de l'environnement

Rivka Sheffer  
Officier de santé, district de Tel-Aviv  
Ministère de la Santé

Einav Shimron  
Porte-parole  
Ministère de la Santé

Gili Shem Tov  
Bureau du porte-parole

Nurit Shtork  
Ministère de la Protection de l'environnement

Ofra Havkin  
Officier de santé, district centre  
Ministère de la Santé

Chen Stein Zamir  
Officier de santé, district de Jérusalem  
Ministère de la Santé

Elad Hochman  
Green Course

Ami Talmor  
Directeur financier  
Ministère de la Protection de l'environnement

Lila Jacob  
Chef du Département d'hygiène de l'environnement  
Officier de santé, district de Haïfa  
Ministère de la Santé

Aviva Trehtman  
Chef adjoint de la Division de la qualité de l'air  
Ministère de la Protection de l'environnement

Shira Kislev  
Vice-présidente R&D  
ECSA

Tahel Yashfe  
Division des relations internationales  
Ministère de la Protection de l'environnement

Levana Kordova-Biezuner  
Directrice scientifique de la Division du réseau  
de surveillance de l'air en Israël  
Ministère de la Protection de l'environnement

Assaf Yazdi  
Consultant auprès du directeur général  
Ministère de la Protection de l'environnement

Hadas Magen Molho  
Directrice de la Division des relations internationales  
Ministère de la Protection de l'environnement

Dorit Zis  
Directrice du district nord  
Ministère de la Protection de l'environnement

## Европейское Региональное Бюро ВОЗ

---

Всемирная организация здравоохранения (ВОЗ) – специализированное учреждение Организации Объединенных Наций, созданное в 1948 г. и основная функция которого состоит в решении международных проблем здравоохранения и охраны здоровья населения. Европейское региональное бюро ВОЗ является одним из шести региональных бюро в различных частях земного шара, каждое из которых имеет свою собственную программу деятельности, направленную на решение конкретных проблем здравоохранения обслуживаемых ими стран.

### Государства-члены

Австрия  
Азербайджан  
Албания  
Андорра  
Армения  
Беларусь  
Бельгия  
Болгария  
Босния и Герцеговина  
Бывшая югославская  
Республика Македония  
Венгрия  
Германия  
Греция  
Грузия  
Дания  
Израиль  
Ирландия  
Исландия  
Испания  
Италия  
Казахстан  
Кипр  
Кыргызстан  
Латвия  
Литва  
Люксембург  
Мальта  
Монако  
Нидерланды  
Норвегия  
Польша  
Португалия  
Республика Молдова  
Российская Федерация  
Румыния  
Сан-Марино  
Сербия  
Словакия  
Словения  
Соединенное Королевство  
Таджикистан  
Туркменистан  
Турция  
Узбекистан  
Украина  
Финляндия  
Франция  
Хорватия  
Черногория  
Чешская Республика  
Швейцария  
Швеция  
Эстония

### World Health Organization Regional Office for Europe

Marmorvej 51 DK-2100 Copenhagen Ø, Denmark  
Tel: +45 4533 700 ФFax: +45 4533 7001 T-mail: [postmaster@euro.who.int](mailto:postmaster@euro.who.int)  
Web site: [www.euro.who.int](http://www.euro.who.int)

Original : English